La LIBERTÉ

FIERS D'ÊTRE LES AMIS DES JEUX DE 1999

Vol. 86 n°8 • du 21 au 27 mai 1999 • SAINT-BONIFACE 88 ¢ + taxes

La sœur de Sacré-Cœur

L'immersion fête ses 25 ans au Manitoba. Sœur Léonne Dumesnil y était.

■ Page 27.

Équipe Manitoba

Une cinquantaine d'entrepreneurs manitobains se rendront au troisième Forum des gens d'affaires francophones du Canada qui se tiendra du 10 au 12 juin à Bathurst, Nouveau-Brunswick.

■ Page 21.

Citation de la semaine

«J'écoutais les matchs à CKSB même en trayant les vaches.»

Vous souvenez-vous, comme Laurent Tétrault, des belles années du Canadien? Le héros de votre enfance, Jean «Gros Bill» Béliveau sera à La Broquerie le 5 juin.

■ Page 16.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Jadis à Saint-Georges



photos: Daniel Bahuaud

La communauté de Saint-Georges a reçu de la grande visite les 15 et 16 mai. La Compagnie du Sieur de La Vérendrye y tenait son École du soldat. Sur la photo, on reconnaît le «lieutenant des troupes du Roy», Michel Loiselle et son sergent Louis Gagné.

Urgent besoin d'infirmières

Une centaine de postes d'infirmières doivent être comblés à l'Hôpital général Saint-Boniface. Son directeur, Hubert Gauthier, veut en profiter pour recruter des employés bilingues.

■ Page 7.

12 millions $, deux programmes

Le CUSB a reçu 12 millions $ des gouvernements fédéral et provincial. Il pourra donc lancer en septembre son baccalauréat en administration des affaires et son programme de communications multimédia.

■ Page 5.

Les élèves de l'école Lavallée ont lu plus de 327 000 pages dans le cadre d'un marathon de lecture en avril, soit 177 000 de plus que le quota établi par les enseignants. Conséquence, les élèves et le personnel ont passé la journée du 14 mai en pyjama et les bibliothécaires devront camper une nuit dans la bibliothèque! Sur la photo, on reconnaît les gagnants du marathon: Mélanie Parent, Martin Fields et Olivia Gilmer-Chokosky.

Dernière heure

Décision sur le pont

Le comité consultatif du projet du pont Provencher a finalement opté pour la construction d'un nouveau pont à quatre voies avec pont piétonnier indépendant, et reliant Saint-Boniface à la Fourche, « les deux communautés les plus riches de Winnipeg aux plans historiques et culturels », peut-on lire dans un communiqué émis au lendemain de la décision.

Réunis au Collège universitaire de Saint-Boniface le 18 mai, les membres du comité ont la conviction d'avoir choisi la solution qui répond le plus aux besoins de l'ensemble de la population, après avoir analysé les résultats des diverses études et consultations. Le projet de construction, évalué à 63 millions $, sera soumis au conseil municipal dans environ trois semaines.

COLLOQUE

Missionnaires et millénaire

Vous vous intéressez à l'implantation du christianisme au Canada?

La Société historique de Saint-Boniface (SHSB) et la Western Canadian Publishers organisent le *Colloque en marge d'un millénaire vers un bilan missionnaire*. Cet événement aura lieu au Centre du patrimoine (340, boulevard Provencher) du 27 au 29 mai, et portera sur l'implantation du christianisme dans l'Ouest et le Nord canadiens en mettant l'accent sur le rôle des missionnaires oblats.

Ce colloque bilingue regroupera des auteurs anglophones et francophones. Parmi les conférenciers francophones, on retrouvera Frédérik Laugrand, (les déplacements culturels au cœur de l'évangélisation); Carole Boily (les Soeurs Grises et les Oblats); Glen Campbell (le christianisme de Georges Boileau); et Gilles Lesage (l'activité missionnaire vue par l'image animée).

La liste des conférenciers inclut aussi Guy Lavallée, Henriette Kelker, Raymond Huel, Carolyn Podruchny, Gloria Romaniuk, Susan Grey, Claude Roberto, Wyane Holst et Vincent J. McNally.

Les frais d'inscription sont de 20$ pour les membres de la SHSB, 15$ pour les étudiants et 40$ pour les non-membres. Renseignements : appelez la SHSB au 233-4888.

C.R.

PRIX JUNIOR ACHIEVEMENT

Nos Futurs entrepreneurs !

Les élèves des écoles Saint-Joachim, Réal-Bérard et Niverville ont été primées lors du concours Junior Achievement tenu le 30 avril au Centre Keystone à Brandon. Le concours s'est déroulé dans le cadre du septième Forum rural du Manitoba, une rencontre de commerçants et d'entrepreneurs en région.

Phil Letourneau, Ryan Lussier et Kirk Copping de l'équipe combinée de l'école Réal-Bérard de Saint-Pierre-Jolys et du Niverville Collegiate ont remporté une médaille d'or. Myriam Boulet, Denis Funk, Patrick Laurencelle, Julie-Anne Neufeld, André Tétrault et Richard Wiebe de l'école Saint-Joachim de La Broquerie ont également décroché une médaille d'or.

Plus de 250 jeunes de 32 écoles secondaires ont participé au concours, un jeu de simulation de gestion d'entreprise qui se joue sur ordinateur. Les équipes doivent mettre en marché un produit électronique fictif. Les élèves apprennent ainsi l'importance de la concurrence, de la publicité et du principe de l'offre et de la demande. Chaque équipe a accès à un consultant en affaires.

Organisatrice du concours, Joan Lawless, estime qu'il est important d'encourager les jeunes en région à se lancer en affaires. «Le but du concours est de leur fournir les connaissances requises pour réussir. Tout en s'amusant en équipes, les jeunes apprennent l'impact des prix sur la bourse et les stratégies nécessaires pour bien lancer un produit. Tout cela se fait pour encourager les jeunes à rester dans leurs communautés et devenir des embaucheurs, et non pas des embauchés »

D.B.

Coup d'œil national



La LIBERTÉ

journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Rédactrice en chef adjointe et journaliste: **Anie CLOUTIER** journalistes: **Daniel BAHUAUD, Marc-Éric BOUCHARD** et **Pascal DUBÉ** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Représentant publicitaire: **Marc-Éric BOUCHARD** • Développement de photos: **Hubert PANTEL** • Stagiaire: **Christine RUEST.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455



OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

SAINT-BONIFACE

Pas de Harley dans ma cour

Des résidants de Saint-Boniface s'opposent à la tenue en juin d'un ralliement de motocyclistes qui pourrait entraîner 1,2 million $ en retombées dans le quartier.

Anie CLOUTIER

Le rassemblement de propriétaires de Harley Davidson qui devait se tenir au fort Gibraltar les 24, 25 et 26 juin devra vraisemblablement être déménagé sur un autre site. Le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal, a cédé aux craintes des résidants du quartier et fait pression sur le Festival du Voyageur pour qu'il déplace l'événement.

«J'ai reçu, il y a deux semaines, une pétition de 125 noms, explique Daniel Vandal. Les résidants du quartier sont inquiets des problèmes potentiels de bruit et de sécurité associés à un tel événement. Je crois par ailleurs que le Festival aurait dû tenir une réunion publique avec les résidants pour les informer du projet. Mais avant tout, il aurait dû obtenir les permis nécessaires de la Ville avant de conclure cette entente avec l'organisation de motocyclistes. »

Le directeur général du Festival, Normand Gousseau se dit déçu et inquiet de l'attitude du conseiller: « Il ne s'est pas bien informé avant de prendre sa décision. Il cède aux pressions d'une centaine de signatures. Cet événement aurait des retombées de 1,2 million $ pour les commerces de Saint-Boniface notamment en location de chambres d'hôtel, en repas au restaurant et en achat d'essence », indique Normand Gousseau qui se demande alors : Est-ce qu'on est sérieux quand on parle de développement économique ? »

Pour Daniel Vandal, l'argument économique est trop simpliste. «C'est trop facile de dire que ça va entraîner des millions de dollars en retombées, indique le conseiller. Moi, je représente les intérêts des résidants. D'autre part, le mandat du Festival, c'est de faire la promotion de l'histoire et de la culture, pas le développement économique. »

Le Festival du Voyageur accueille depuis quatre ans des groupes au fort Gibraltar. « On a un produit unique à offrir, indique Normand Gousseau. Et on en profite pour faire connaître notre patrimoine et notre culture. » Les profits de telles rencontres, qui varient de 3 000 $ à 15 000 $ selon l'importance de l'événement, sont une importante source de revenus pour l'organisme. « On peut déménager les motocyclistes, mais on ne peut pas déménager le fort. Or, l'association a opté pour Saint-Boniface à cause du volet historique. Qu'est-ce qui arrive si on ne peut pas livrer la marchandise promise ? On se fait poursuivre ? »

En quatre ans, jamais le Festival n'a eu à faire face à une telle opposition de la part des résidants, signale Normand Gousseau. Le problème cette fois, en est un de perception. « Les gens pensent qu'il s'agit d'un rassemblement de Hell's Angels ou autres groupes de motards, mais en fait, ce rassemblement se compare plus à un ralliement de propriétaires de Saturn. C'est la sixième édition du ralliement annuel de passionnés de motos de marque Harley Davidson. Et on attend entre 500 et 750 personnes au fort cet été. »

Conscient des craintes potentielles que peuvent susciter un tel événement, le Festival a d'ailleurs pris soin de consulter les communautés qui ont accueilli par le passé le ralliement de Harley Davidson. « Ils étaient à St. Andrews by the Sea au Nouveau-Brunswick en 1995 et à Saint-Sauveur au Québec en 1998, fait remarquer Normand Gousseau. Dans les deux cas, il s'agit de petites communautés paisibles. Mais tous gardent un excellent souvenir de l'événement et seraient prêts à les accueillir de nouveau à bras ouverts. D'ailleurs, l'association de motocyclistes n'a jamais eu de problèmes avant aujourd'hui. »

Archives La Liberté

Normand Gousseau.



Daniel Vandal.

La principale crainte des résidants est bien sûr la question du bruit. « Justement, signale Normand Gousseau, on avait prévu n'utiliser que l'avenue Taché pour se rendre au site. On sait bien que ce n'est pas parfait, mais ce n'est pas comme si le Festival accueillait un tel événement chaque année ! De toute façon, le Festival a tout intérêt à minimiser l'impact négatif sur la communauté de tels événements et maximiser les retombées positives pour les commerçants. »

SAINT-BONIFACE

Une association en question

Christine RUEST

Il y a de la bisbille autour de l'Association des résidants du vieux Saint-Boniface (ARVSB). Plusieurs organismes franco-manitobains et résidants de Saint-Boniface affirment que le point de vue officiel de l'ARVSB sur l'avenir du pont Provencher ne reflète pas celui de la majorité de ses membres. Certains militent même pour la création d'un nouveau regroupement de résidants.

Résidant de Saint-Boniface, Robert Roy est mécontent du travail de l'ARVSB. « Je suis tanné d'avoir une association qui prétend représenter tous les résidants, quand, en réalité, elle ne fait que représenter ses intérêts, affirme-t-il. On dirait que l'association est contre le progrès dans ou autour de Saint-Boniface. »

Commerçant du boulevard Provencher, Denis Hamel partage cet avis : « L'association actuelle n'est pas représentative de la majorité des résidants de Saint-Boniface. Elle cherche à faire avancer ses propres dossiers et va à l'encontre du développement de Saint-Boniface », mentionne-t-il. Selon lui, il faudrait mettre sur pied un nouvel organisme qui pourrait mieux représenter les résidants, surtout dans le cas du nouveau pont Provencher.

Tandis que l'ARVSB s'oppose à la construction d'un nouveau pont, entre 85 et 90 % des résidants appuient le projet. C'est ce qu'avance Raymond Simard. Président de la Corporation de développement économique Riel, il indique que des représentants de plusieurs organismes ont reçu des appels des résidants frustrés qui sont en faveur d'un nouveau pont, mais qui sont ignorés par l'ARVSB.

Le coprésident de la Zone d'amélioration commerciale du boulevard Provencher (ZAC), David Labelle, prétend que les actions de l'ARVSB en ce qui concerne le pont Provencher pourraient entraîner une détérioration du quartier. « L'ARVSB ne se rend pas compte de l'impact qu'aurait la fermeture du pont sur les entreprises du quartier. Si on choisit de rénover le pont au lieu d'en construire un nouveau, il faut le fermer pour effectuer des réparations et les commerçants reçoivent un grand coup », affirme-t-il.

La présidente de l'ARVSB, Monique Mulaire, maintient que l'association représente fidèlement le point de vue des résidants qui seront le plus affectés par le pont. « Et s'il y a des gens qui pensent mieux représenter les résidants, qu'ils s'essayent », lance-t-elle.

Éditorial

Entre la ville et la banlieue

Pas de motocyclettes dans ma rue. Pas de musique dans mes oreilles. Pas d'étrangers stationnés dans mon quartier. Pas de bruits dérangeants dans ma vie. Pas de nouveau pont Provencher.

Décidément, les doléances des résidants du vieux Saint-Boniface n'en finissent plus de s'accumuler. On a peur du nouveau pont. On a peur du bruit, de la circulation automobile et de l'achalandage humain qu'entraîneront le nouveau stade de base-ball. On ne veut pas que le Centre culturel franco-manitobain ait une programmation en soirée sur la terrasse Daniel-Lavoie, parce que le bruit dérange. Et maintenant, on refuse que le Festival du Voyageur accueille au fort Gibraltar un ralliement d'amateurs de Harley Davidson qui ne sera rien de plus qu'une sorte de fête communautaire sans conséquence.



par Sylviane LANTHIER

Pas étonnant que les commerçants commencent à gronder. Vue depuis longtemps comme l'empêcheuse de tourner en rond, l'Association des résidants du vieux Saint-Boniface vient d'être mise au banc des accusés; les commerçants disent cette semaine à voix haute ce qu'ils s'étaient contentés de murmurer jusqu'ici. L'Association représente-t-elle vraiment les opinions de l'ensemble de la population du quartier; et la population du quartier est-elle réellement défavorable à toute tentative de le revitaliser?

Oui, c'est calme et tranquille, Saint-Boniface. Trop calme, justement. Si calme que depuis bientôt dix ans, ceux et celles qui se soucient de son avenir estiment à juste titre qu'il faut lui insuffler un peu de vigueur pour maintenir le quartier en vie, pour lui conserver son titre de capitale des francophones de l'Ouest, pour lui rendre un peu de sa splendeur passée, pour ne pas que le Saint-Boniface français ne soit plus qu'une notion folklorique. Ce qui a toujours fait la force des francophones du Manitoba, c'est qu'ils pouvaient compter sur un centre urbain stratégique, rassembleur, et réellement vivant.

Or la population est vieillissante, la proportion de francophones diminue de recensement en recensement, les vieilles et petites maisons ne correspondent plus aux besoins des familles d'aujourd'hui, qui sont donc condamnées à s'établir ailleurs, et la base commerçante s'effrite, faute de pouvoir renouveler une clientèle partie ailleurs...

Tout cela, on le sait. Et on sait aussi que le développement de Saint-Boniface ne se fera que si les leaders du quartier arrivent à faire converger sa vocation résidentielle et sa réalité commerçante. Car l'un n'ira pas sans l'autre. Enlevez sa vitalité économique à Saint-Boniface, et vous n'y trouverez plus grand vie dans 20 ans. Et plus grand-chose non plus qui puisse attirer de nouveaux résidants.

Si Saint-Boniface doit réinventer sa vocation urbaine, il doit aussi le faire en tenant compte d'une réalité géographique qui a tout d'un atout: on est au beau milieu du centre-ville. Quoi de mieux pour attirer des touristes et des résidants, qui sont ici à quelques minutes seulement des principales attractions de Winnipeg?

Bien sûr les résidants ont leur mot à dire et ils ont raison de vouloir assurer leur sécurité et leur paix. Mais faut-il lutter contre toute innovation? Et à quel prix?

À la croisée des chemins entre le style banlieusard et la vitalité urbaine, Saint-Boniface doit aujourd'hui faire ses choix, et ils auront des conséquences. Choisir le pont; choisir la revitalisation d'une rue commerçante capable de retrouver son dynamisme; choisir d'appuyer les efforts de ceux et celles qui tentent d'insuffler de la vie dans ce quartier, ça veut aussi dire choisir la ville. Ça veut dire apprendre à tolérer un certain bruit. Accueillir les étrangers. S'endormir parfois sur des airs de jazz que transportent le vent, parce qu'une centaine de personnes sont attablées à une terrasse et écoutent un spectacle. Voir défiler quelques motards trois jours en été. Et peut-être, un jour, se promener, un vendredi soir de juillet sur le boulevard Provencher et y trouver des restos et des commerces ouverts après 17 heures...



À VOUS la parole

Merci, *La Liberté*

Madame la rédactrice,

J'aimerais remercier le journal *La Liberté* pour le bel article que le journaliste Daniel Bahuaud a écrit sur mon nouveau commerce sur la rue Marion.

Grâce à cet article, j'ai reçu beaucoup de bons commentaires et d'encouragement concernant ma décision de gérer la station essence Turbo.

Merci à mes fidèles clients et à mes nouveaux!

Merci beaucoup *La Liberté*!

Serge Dufault, gérant
Station service Turbo
Le 14 mai 1999

Pas professionnel

Madame la rédactrice en chef,

Je vous écris à la suite de l'article publié dans *La Liberté* au sujet du documentaire sur la sexualité à l'adolescence et les grossesses non planifiées, *Félicitations, I guess... Sexe, amour et jeunesse*. Étant donné ma participation étroite au projet, je suis très surprise de m'apercevoir que la réalisatrice du projet, Sophie Rousseau, n'a pas été interviewée (et même pas contactée) pour ce reportage. Je m'étonne de voir que *La Liberté* a fait preuve de si peu de professionnalisme journalistique que de refuser la chance d'interviewer la personne au cœur d'une histoire.

Je ressens donc le besoin de mentionner le dévouement et le travail énorme que Sophie a contribué pour donner vie à cette vidéo, pour lui donner le sens et la force qu'elle a.

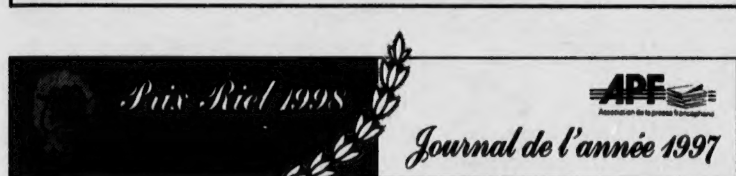
La raison pour cette omission ne m'est pas évidente, mais j'espère que ce n'est pas parce que Sophie travaille comme employée contractuelle pour une autre source de média francophone au Manitoba. (On sait tous que la communauté franco-manitobaine est trop petite pour ce genre de querelle de famille !) De même, j'espère que ce n'est pas parce que Sophie « ne vient pas d'ici », qui est l'explication qu'on m'a donnée au téléphone. Je commence peut-être à comprendre pourquoi bien des gens ne se sentent pas accueillis quand ils essaient de déménager à Saint-Boniface.

Malgré ce manquement, j'aimerais tout de même remercier les personnes qui ont bien voulu partager leurs témoignages pour ce documentaire, surtout de nous avoir fait confiance avec des sujets très intimes. Ce sont vraiment ces gens-là qui font la force de ce documentaire, et j'espère qu'elles se rendent compte à quel point leur rôle a été absolument essentiel dans cette production.

Lise Brin
co-réalisatrice
Félicitation, I guess...
Sexe, amour et jeunesse
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 19 mai 1999

NDLR: La Liberté estime que le comportement de la journaliste dans ce dossier a été très professionnel et qu'ayant parlé à une des deux co-réalisatrices, rien ne lui laissait croire qu'elle n'avait pas obtenu les renseignements nécessaires à l'écriture de son texte. La lecture régulière du journal vous apprendra que La Liberté n'évite jamais d'interviewer des personnes associées à un autre média parce que ce serait des concurrents!!! Au contraire, La Liberté parle très souvent de ce que font des personnes associées par exemple à Radio-Canada: qu'il s'agisse de Cinémental (François Tremblay), du Festival des vidéastes (Jean-Marc Ousset), de l'équipe francophone de soccer dont le porte-parole est Patrick Rey... La Liberté n'évite pas non plus d'interviewer des personnes parce qu'elles ne sont pas des «Franco-Manitobains pure laine.» Et si la réalisatrice n'a pas été contactée, c'est simplement parce que l'information fournie par la co-réalisatrice était complète pour les fins de ce texte.





CUSB

12 millions de raisons de sourire

Les deux paliers de gouvernement ont annoncé un investissement de 12 millions $ pour la réalisation d'une partie de son plan d'affaires. L'autre moitié du financement pourrait venir sous peu.

Pascal DUBÉ

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) a reçu de bonnes nouvelles du fédéral et du provincial cette semaine. Les gouvernements se sont unis pour annoncer un investissement de 12 millions $ au cours des cinq prochaines années. Il s'agit d'à peu près 50 % du montant requis pour la réalisation du plan d'affaires présenté par le CUSB, il y a deux ans.

L'annonce a été faite le 17 mai par le ministre de l'Éducation du Manitoba, James McCrae, et le Secrétaire d'État à la diversification de l'économie de l'Ouest, Ronald Duhamel. La contribution est partagée à parts égales entre les deux paliers de gouvernement. Les sommes serviront notamment à la mise sur pied du nouveau baccalauréat en administration des affaires et du programme de communications en multimédia, offerts dès septembre.

« En plus du développement des nouveaux programmes, les sommes serviront également à recruter de nouveaux étudiants et améliorer les programmes, souligne le recteur du CUSB, Paul Ruest. Il s'agit d'un grand pas dans la bonne direction pour assurer le développement à long terme du Collège. Mais cette somme ne représente qu'environ la moitié des sommes nécessaires pour la réalisation de notre plan d'affaires.

« Nous attendons impatiemment d'autres octrois qui nous permettront de procéder à la construction du Centre étudiant, de développer d'autres programmes, comme dans le secteur de la santé, donne-t-il en exemple. Il y a trois ans, on ne parlait presque pas des besoins des professionnels de la santé formés en français. Si on revoyait aujourd'hui notre plan d'affaires, on devrait probablement ajouter ce secteur à notre liste. »

Conscients que les 12 millions $ annoncés cette semaine ne suffiront pas à assurer le développement à long terme du CUSB, les deux paliers de gouvernement n'ont pas fermé la porte à de nouveaux octrois. « Nous faisons ce que l'on peut avec les sommes que l'on a, explique Ronald Duhamel. On est prudent, mais très optimistes quant à la possibilité de revenir ici faire d'autres annonces de financement. »

L'annonce de 12 millions $ devrait entraîner la création d'au moins quatre nouveaux postes à temps plein au CUSB. Les deux nouveaux programmes devraient attirer en tout environ une centaine de nouvelles inscriptions, ce qui va avoir des effets directs sur l'embauche de chargés de cours.



photo: Pascal Dubé

Le ministre de l'Éducation du Manitoba, James McCrae, le recteur du CUSB, Paul Ruest et le Secrétaire d'état à la Diversification de l'économie de l'Ouest, Ronald Duhamel.

DSFM

Arbitrage : la date est fixée

Déblocage prochain des négociations syndicales entre la Division scolaire franco-manitobaine et ses enseignants ? La Province vient en tout cas de fixer à novembre les dates d'arbitrage. L'arbitre nommé par la Province, Real Téffaine, devrait remettre sa décision au printemps 2000.

« On est heureux qu'une date ait enfin été établie, lance le président de l'Association des éducatrices et éducateurs franco-manitobains, Claude Vigier. On a une lueur d'espoir d'avoir une entente collective pour le printemps 2000. On n'avait pas quitté la table de négociations avec amertume. On savait que ça serait un long processus. Depuis cinq ans, on a appris que dans la DSFM, tout prend du temps. »

Sans contrat de travail depuis la création de la DSFM il y a cinq ans, les membres de l'Association des éducatrices et éducateurs franco-manitobains ont déposé en janvier 1998 une demande en arbitrage.

Les principaux points de litige portent sur les conditions de travail. En effet, les enseignants sont toujours gérés par neuf ententes collectives provenant des divisions cédantes. « Nous voulons que nos enseignants gardent leurs acquis, signale Claude Vigier. D'autant plus que depuis 1994, certaines divisions cédantes ont encore bonifié les conditions de travail de leurs employés. On accuse donc déjà un retard par rapport aux cédantes, notamment en ce qui concerne les journées de maladie. »

À noter que parce que la demande d'arbitrage a été faite avant l'entrée en vigueur de la Loi 72, les arbitres n'auront pas à prendre en considération la capacité de payer de la DSFM. « On met depuis plusieurs années de l'argent de côté pour ça, signale la présidente de la DSFM, Yolande Dupuis, alors on n'est pas trop inquiétés par le côté monétaire. D'autre part, comme il s'agit d'une première entente, plusieurs des articles portés en arbitrage ne concernent pas les salaires, mais plutôt les conditions de travail. Ce ne sont donc pas des points qui risquent de coûter plus cher à la DSFM ».

A. C.

ÉLECTIONS MANITOBA

Pas avant septembre

Le Premier ministre Gary Filmon a décidé de reporter les élections provinciales à l'automne. Si les libéraux s'en réjouissent, les néo-démocrates se disent déçus.

Pascal DUBÉ

Le Premier ministre conservateur du Manitoba, Gary Filmon a indiqué le 17 mai que les Manitobains n'iraient pas aux urnes avant septembre. Une annonce qui réjouit le chef du parti libéral, Jon Gerrard. Ses troupes et lui profiteront de ce délai pour mettre la touche finale à un plan de campagne élaboré de façon précipité ce printemps.

« Ça nous donne plus de temps pour continuer à construire notre parti et développer notre plate-forme électorale, affirme Jon Gerrard. Nous aurions été prêts dans le cas où le Premier ministre aurait déclenché des élections printanières, on avait des gens qui s'étaient engagés à se présenter dans chacune des circonscriptions électorales, y compris dans Saint-Boniface. Mais plusieurs se sentaient pressés par le temps, ce qui n'est pas toujours une bonne chose. C'est pourquoi on va attendre encore quelques semaines avant d'annoncer qui sera candidat dans Saint-Boniface. »

Ce délai devrait aussi permettre au candidat néo-démocrate dans Saint-Boniface, Greg Selinger, de mieux se familiariser avec les aspirations de ses citoyens.« Le gouvernement prend une chance en reportant les élections à l'automne, pense-t-il. Il croit être en mesure de montrer que ses réformes dans le secteur de la santé ont fonctionné, mais nous allons démontrer le contraire. »

Pour le politicologue Raymond Hébert, il est clair que les sondages internes du parti conservateur ont influencé la décision du Premier ministre. « Le gouvernement espérait que le budget ait plus d'influence sur l'opinion publique, pense-t-il. Mais, quelques semaines seulement après son dépôt, les gens n'en parlent déjà plus. Les stratèges du parti conservateurs pensent probablement que le gouvernement sera mieux placé à l'automne pour se faire réélire.

« Ça va donner le temps aux conservateurs de régler les conflits de travail dans le secteur de la santé, poursuit Raymond Hébert. Il y a aussi un rapport qui devrait sortir dans les prochaines semaines sur les suites de l'enquête Monnin et le Premier ministre aurait possiblement eu à répondre à des questions relativement à ce nouveau rapport dont on ne connaît pas le contenu. Le seul problème avec cette stratégie pour les conservateurs, c'est que ça leur laisse de moins en moins de flexibilité pour le choix du déclenchement des élections à l'automne. Les partis d'opposition vont les attendre de pied ferme. »

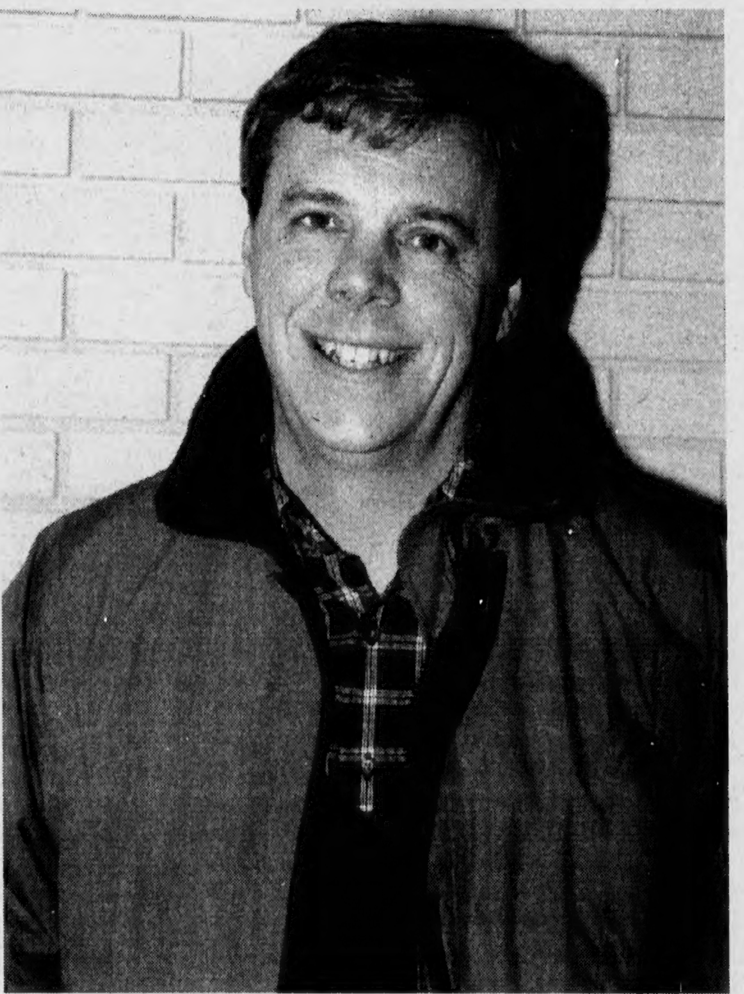


photo: Pascal Dubé

Greg Selinger était le seul candidat prévu pour la tenue du congrès à l'investiture néo-démocrate de la circonscription de Saint-Boniface qui a eu lieu le 20 mai au Centre communautaire Notre-Dame.

Pour l'observateur de la scène politique qu'est Ian MacPherson, la décision du parti conservateur n'est pas surprenante. Il rappelle que le gouvernement a présenté un important réinvestissement dans le secteur de la santé et une baisse d'impôt lors de son dernier budget.

« En attendant après le 1er juillet, la population va pouvoir voir de façon concrètes les économies de la baisse de taxes, explique Ian MacPherson. Ça va leur donner le temps de consolider leurs acquis. Mais d'un autre côté, on ne sait jamais ce qui peut arriver d'ici au déclenchement des élections. Les prochains mois pourraient êtres bons pour les conservateurs, comme ils pourraient êtres encore plus difficiles. »

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine



21 MAI 1999

Rencontres de concertation du Réseau communautaire

La Société franco-manitobaine (SFM) a terminé le 22 avril dernier ses rencontres en région concernant l'avenir du Réseau communautaire. Lors de l'assemblée générale annuelle en octobre dernier, on avait demandé à la SFM d'entreprendre cette initiative de concertation auprès des communautés rurales. Au cours des mois de mars et avril, la SFM a rencontré près de 200 personnes dans les différentes communautés francophones du Manitoba afin d'entendre leurs opinions concernant la structure actuelle du Réseau communautaire. Les rencontres ont eu lieu à Notre-Dame-de Lourdes (région Ouest), Saint-Pierre-Jolys et Saint-Jean-Baptiste (région Sud), Sainte-Anne-des-Chênes (région Est) et à Laurier et Saint-Laurent (région éloignée).

Une équipe de travail étudiera maintenant les résultats des différentes rencontres communautaires. La SFM s'engage à vérifier, dès l'automne, les résultats de son analyse avec des personnes qui ont participé aux rencontres communautaires initiales.

Programme de partenariat pour l'emploi

Le Programme de partenariat pour l'emploi est à la recherche de participants et de participantes afin de combler différents postes auprès d'organismes franco-manitobains sans but lucratif.

Pour tous renseignements concernant le programme ou les critères d'admissibilité, communiquez avec Dennys Blackburn (coordonnateur du programme) à la Société franco-manitobaine au (204) 233-4915 ou au 1-800-665-4443.

Mise à jour de l'annuaire des services en français

Le Centre de ressources communautaire (CRC) a commencé la mise à jour de l'Annuaire des services en français au Manitoba, édition 2000. Si votre "listing" paraît déjà dans l'Annuaire et vous avez des changements à y apporter ou si vous désirez être inscrit dans la prochaine édition, communiquez avec le CRC au 233-ALLÔ (2556) ou au 1-800-665-4443.

Cédérom sur la communauté francophone du Manitoba

La Société franco-manitobaine (SFM) travaille présentement avec ses partenaires (Patrimoine canadien, le Centre Éducatique du Collège universitaire de Saint-Boniface et Éducation et Formation professionnelle Manitoba) à la réalisation du premier «double cédérom» sur la communauté francophone du Manitoba. La SFM remercie les organismes de la communauté de leur précieuse collaboration lors de la cueillette d'informations pour la réalisation des cédéroms.

Le double cédérom «Le Manitoba français : Une francophonie au cœur de l'Amérique» contiendra des renseignements sur 49 organismes en plus de nombreuses autres informations sur la communauté en général.

Ne manquez pas le lancement en octobre prochain !

Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-Info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org
Site: www.franco-manitobain.org



HÔPITAL GÉNÉRAL SAINT-BONIFACE

Infirmières francophones demandées

Anie CLOUTIER

L'Hôpital général Saint-Boniface a un urgent besoin d'infirmières. Selon le directeur de l'établissement, Hubert Gauthier, environ 110 postes permanents doivent être comblés. Le problème est plus criant aux départements de médecine, de chirurgie et à l'urgence. La bonne nouvelle, c'est qu'Hubert Gauthier veut profiter de cette vague massive d'embauche pour améliorer l'offre de services en français à l'HGSB.

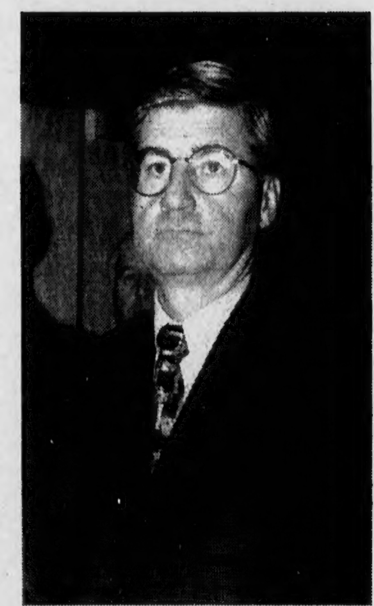
« 110 postes à combler, lance-t-il, c'est une occasion extraordinaire d'embaucher des francophones et d'améliorer le service en français. Nous lançons donc un appel spécial à toutes les infirmières francophones du Manitoba. Nous ne voulons pas voler le personnel des autres institutions francophones. Par contre, si une infirmière présentement employée d'un hôpital anglophone veut venir travailler chez nous, nous ferons tout en notre pouvoir pour l'accommoder. »

Environ 50 % des 110 postes vacants sont à temps plein et le reste à temps partiel. «Mais on est flexible là-dessus, assure Hubert Gauthier. On va s'organiser pour trouver le travail que la personne veut aux heures qu'elle veut. »

Les francophones ne représentent que 5 % des 1 500 infirmières de l'HGSB. Mais cela pourrait bien changer. « Nous visons à améliorer l'offre active des services en français dans sept secteurs prioritaires tels l'admission, l'urgence et les soins ambulatoires, explique Hubert Gauthier. Nous cherchons aussi à avoir au moins une personne francophone 24 heures sur 24 dans les autres départements. »

La pénurie d'infirmières n'est pas un phénomène unique à Saint-Boniface, précise Hubert Gauthier. « Tous les hôpitaux se trouvent dans la même situation, ajoute-t-il. Nous avons une liste d'appel de 50 noms alors qu'un hôpital de cette importance devrait avoir entre 300 et 400 infirmières sur appel. »

L'HGSB veut par ailleurs élaborer une stratégie de recrutement d'infirmières francophones au Manitoba, mais aussi au Québec ou dans l'Est de l'Ontario. Il travaille d'ailleurs à cette stratégie en collaboration avec les autres institutions de santé francophones tels le Centre Taché, le Foyer Valade, les hôpitaux de Sainte-Anne et de Lourdes ainsi que Santé Sud-Est.


Archives La Liberté

Hubert Gauthier.

500 000 $ pour le Centre de recherche

Le Centre de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface recevra 500 000 $ pour l'aider à poursuivre ses activités, a annoncé le 18 mai le premier ministre Gary Filmon.

" Les avantages économiques et sociaux de la recherche sur la santé sont très importants pour la province, a-t-il souligné. Les statistiques estiment que chaque million de $ investi dans la recherche et le développement représente un rendement de 1,2 million de $ pour notre produit intérieur brut et permet de créer plus de 30 emplois. "

La somme fait partie de deux millions $ accordés à cinq centres de recherche par l'entremise du Projet infrastructure pour la recherche en santé du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme. Le montant accordé à chaque centre de recherche l'équivalent aux sommes qu'il a obtenues du secteur privé. Outre le Centre de recherche de Saint-Boniface, l'Université du Manitoba, la Fondation de l'hôpital pour enfants du Manitoba, le département de la recherche du Centre des sciences de la santé, et la Fondation manitobaine de traitement du cancer et de la recherche en cancérologie recevront des subventions importantes.

D.B.

SANTÉ

Diminution des listes d'attente

Christine RUEST

Le temps d'attente pour subir un examen d'imagerie par résonance magnétique (IRM) passera bientôt de 28 à 12 semaines. C'est ce qu'a annoncé le 12 mai le ministre de la Santé, Eric Stefanson. Son ministère vient de verser de 29 millions $ pour améliorer les services offerts dans ce secteur L'argent servira à améliorer les services d'IRM et à acheter de nouveaux équipments médicaux.

Du 29 millions $, le gouvernement investit 1,5 millions $ en temps de techniciens, qui représente 50 heures supplémentaires de services d'IRM par semaine à l'Hôpital général de Saint-Boniface et au Centre des sciences de la santé (CSS). Par conséquent, le nombre d'examens d'IRM sera presque doublé: il passera de 6 500 en 1998, à 12 900 en 1999. « La demande de tests d'IRM a augmenté de façon importante au cours des quelques dernières années, a affirmé Eric Stefanson. Avec un service amélioré, plus de gens auront accès aux tests, autant les cas urgents que les non-urgents. »

Par ailleurs, 27,5 millions $ seront attribués à l'achat d'équipement. Le CSS fera ainsi l'acquisition d'un appareil d'échographie et le centre Burntwood de Thompson d'un appareil de sondage tomodensitométrique (CT scanner). La fondation manitobaine du traitement du cancer et de recherche en cancérologie se procurera quant à elle des appareils de radiothérapie. Pour sa part, Santé sud-est recevra un coordinateur de soins palliatifs, un coordonnateur de l'éducation en matière de diabète, un psychiatre et un médecin régional.

ALLIANCE FRANÇAISE

Une année prometteuse

Après une année tumultueuse à bien des égards, les membres de l'Alliance française ont bien l'intention de tourner la page et mettre le cap vers l'année à venir.

Pascal DUBÉ

L'Alliance française du Manitoba a profité de son assemblée générale annuelle le 13 mai pour présenter sa nouvelle programmation culturelle pour la saison 1999-2000. Parmi les activités à retenir, la venue les 10 et 11 octobre à Winnipeg de la Compagnie de danses Ivoire de Toulouse qui montera un spectacle avec la participation du Ballet royal de Winnipeg. Une activité parmi tant d'autres qui devraient permettre à l'Alliance d'équilibrer son budget l'an prochain.

«Un des objectif du nouveau conseil d'administration sera de continuer à offrir une programmation culturelle de qualité, affirme la directrice générale de l'Alliance française, Nelly Sadoun. Cette année, la compagnie de danses contemporaines de Toulouse viendra à Winnipeg pour y monter un spectacle. Grâce à la participation de l'Alliance, la chorégraphe Josée Garant se rendra également en France pour participer aux festivités du millénaire. Ce n'est là que quelques projets pour la prochaine année. »



photo: Pascal Dubé

Le président de l'Alliance française, Joseph Moynham, en compagnie de la directrice générale de l'organisme, Nelly Sadoun, lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisme le 13 mai.

La dernière année a été particulièrement difficile au point de vue financier pour l'Alliance française. L'organisme a perdu le contrat de services avec les Forces armées canadiennes en plus de ne recevoir aucune aide financière des gouvernements. Malgré tout, l'Alliance française a réussi à limiter son déficit à un peu plus de 2 700 $.

«On a réussi à gagner quelques nouveaux contrats pour offrir des cours de français aux employés de la Société des alcools du Manitoba, aux fonctionnaires du secrétariat d'État à la diversification de l'économie de l'Ouest par exemple, explique Nelly Sadoun. Mais le conseil d'administration soit s'engager activement dans la recherche de nouveaux soutient financier. On doit trouver le moyen de réduire notre dette à court terme.

Des conflits internes au sein du conseil d'administration de l'Alliance française et la démission de certain de ses membres a fait en sorte que l'organisme a dû élire sept nouveaux membres sur son conseil. Marie-Christine Aubin, Raymonde Doyle, François Lentz, Alfred Monnin, Tom Page, Suzanne Ross et Annette Saint-Pierre ont été élus.

« Avec le nouveau conseil d'administration, on va pouvoir mettre les querelles internes derrières nous et aller de l'avant, affirme Nelly Sadoun. Nous avons une programmation culturelle prometteuse et je suis confiante pour l'avenir de l'Alliance. »

ÉCOLE SAINT-CLAUDE

On emménage !

Les écoliers de Saint-Claude en rêvent depuis des mois. Ils ont finalement emménagé le 18 mai dans leurs nouveaux locaux. Il s'agit de l'aboutissement d'un projet, mais pas nécessairement de la fin du combat pour les parents et le personnel de la petite école. Pour l'instant cependant, l'heure est à la célébration.

« C'est un grand soulagement pour nous de voir la réalisation de ce projet, confie le président du comité de parents, Maurice Hince. On serait évidemment plus content de savoir que toutes les questions de financement sont réglées, mais pour l'instant, on va savourer l'ouverture de l'école. »

« Le déménagement dans la nouvelle école est rempli de significations pour nous, renchérie la directrice de l'école, Louise Gauthier. C'est un signe de stabilité et de permanence pour nous. On ne pourra plus simplement nous envoyer ailleurs. On a notre école.



Archives La Liberté

La directrice de l'école de Saint-Claude, Louise Gauthier et le comité de parent dévoilera en septembre le nom de la nouvelle école.

« C'est aussi un important outil de promotion et de recrutement, ajoute-t-elle. Présentement, nous avons 20 élèves et nous n'avions pas vraiment de place pour plus d'élèves dans nos anciens locaux. Dans la nouvelle école, il y a de la place pour environ 50 élèves. Nous n'avons pas encore fait de plan ou déterminé nos objectifs de recrutement pour les prochaines années, mais on va s'y pencher sérieusement au cours des prochaines semaines. »

Le comité de parent travaille d'ailleurs sur la préparation d'un dépliant qui sera distribué afin de présenter leur nouvelle école et la Division scolaire franco-manitobaine. En attendant, les élèves et les professeurs profiteront des prochaines semaines de classes pour se familiariser avec leur nouvel environnement.

« Maintenant, on a une école à montrer, insiste Maurice Hince. C'était important à mon point de vue que les jeunes et le personnel aient la chance d'entrer dans l'école le plus tôt possible. On est content que ça se fasse un peu avant les examens. Ç'a été une longue journée vendredi pour tout déménager, mais on est pas mal fier de notre nouvelle école. »

DROITS LINGUISTIQUES

Québec solidaire avec les francophones ?

Pascal DUBÉ

Le gouvernement du Québec est-il vraiment un allié des communautés francophones du reste du Canada ? C'est la question que se posent les organismes politiques et juridiques francophones du reste du Canada en voyant Québec prendre position contre une disposition du Code criminel qui accorde à un accusé le droit à un juge et à un procureur de la Couronne qui parle sa langue officielle. Cette position du Québec menace en effet les acquis des minorités francophones hors Québec. Il est maintenant possible que Lucien Bouchard, prévenu par les organismes francophones, révise sa position.

Le gouvernement du Québec défend actuellement devant la Cour suprême du Canada la thèse voulant que dans une instance criminelle, tant le juge et le procureur de l'État, ait le droit de s'exprimer dans la langue de son choix, même si l'accusé demande un procès dans l'autre langue officielle. Si cet argument était reconnu valable par le plus haut tribunal du pays, le jugement aurait des répercussions catastrophiques pour les francophones hors Québec affirme la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law (FAJEFCL).

C'est ce qui amène le président de la FAJEFCL, Basile Chiasson, à se poser des questions sur la présence d'une réelle solidarité entre le gouvernement du Québec et les communautés francophones et acadiennes du Canada en cette année de la francophonie. Il rappelle que ce n'est pas la première fois que le procureur général du Québec prend une position qui est diamétralement opposée aux intérêts des minorités francophones de l'extérieur du Québec, notamment dans l'affaire Mahé sur le droit à la gestion scolaire. Des pressions politiques sont présentement exercées sur le gouvernement québécois par la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) pour qu'il retire sa contestation devant la Cour suprême.

En 1989, dans deux procès impliquant des warriors mohawks ayant participé à la crise d'Oka, deux juges de la cour supérieure du Québec en sont arrivés à des conclusions diamétralement opposées. Dans le premier cas, s'appuyant sur l'article 133 de la Constitution, qui garantit à quiconque au Québec a le droit de s'adresser au tribunal dans la langue de son choix, le juge Greenberg a conclu qu'on ne peut imposer une langue à un procureur ou un juge. Le procureur et le juge pourraient par conséquent parler en français en cour, même si l'accusé demande un procès en anglais.

Dans le second cas, le juge Tanmenbaum s'est appuyé sur l'article 530.1 du Code criminel qui stipule qu'un accusé peut exiger que son poursuivant parle la même langue que lui. Le juge Tanmenbaum a donc conclu que le juge et le procureur de la couronne devaient par conséquent parler la langue de l'accusé. La cause a été portée en appel par le gouvernement du Québec en septembre 1998. La cour d'appel lui a donné raison. C'est cette interprétation que le Québec entend contester en Cour suprême.

Le 25 mars dernier, le directeur de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba, Guy Jourdain, écrivait une lettre à la FCFA pour qu'elle exerce des pressions politiques auprès des gouvernements fédéral et québécois. « L'enjeu était très important pour l'avenir des droits des minorités francophones dans le reste du pays, souligne-t-il. Nous devions rappeler l'engagement pris par le gouvernement du Québec en 1995 dans lequel il a fait grand cas de la solidarité devant exister entre les différentes composantes de la francophonie canadienne. Selon nous, la position prise par le Québec dans cette cause va à l'encontre de cet engagement et entraînerait la réduction des maigres droits dont jouissent les minorités francophones à l'extérieur du Québec.

« La question a même été soulevée au Parlement de Québec où le premier ministre Lucien Bouchard aurait affirmé que cette position serait présentement en révision, affirme Guy Jourdain. Nous n'avons reçu aucune confirmation de cette information, mais le gouvernement québécois songerait sérieusement à réviser leur position dans cette affaire. Nous suivons le dossier avec intérêt. »

LANGUES OFFICIELLES

Taux d'assimilation peu représentatif

Pascal DUBÉ et APF

Le commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, conteste les affirmations voulant que l'assimilation frise les 70 % dans l'Ouest et souhaite qu'un portrait plus réaliste et plus détaillé de la réalité. C'est du moins ce qu'il a affirmé le 4 mai, lors du dépôt de son rapport annuel. Selon Victor Goldbloom, les statistiques sur l'assimilations ne sont pas assez nuancées et complètes pour permettre de mesurer véritablement le comportement linguistique des citoyens. C'est pourquoi il se réjouit de la constitution par le gouvernement fédéral d'un groupe de travail qui va étudier le comportement linguistique des citoyens et le rythme de l'assimilation.

«Ce que je conteste, c'est la mesure que l'on applique pour calculer l'assimilation, affirme le commissaire, Victor Goldbloom. On ne pose que deux questions: quelle est votre langue maternelle et quelle est la langue que vous utilisez principalement au foyer? Pour mesurer l'assimilation, on prend l'écart entre les deux indices?

«Mais je rencontre des gens qui, étant marié avec une personne de l'autre langue officielle, utilisent cette autre langue au foyer, explique-t-il. Ça n'empêche pas ces personnes d'être des piliers de leur communauté francophone, qui envoient leurs enfants à l'école française, qui parlent le français avec leurs enfants et qui sont des défenseurs de la langue française. Le phénomène d'assimilation est un problème complexe auquel on ne peut pas répondre en deux questions.»

Le président-directeur général de la Société franco-manitobaine (SFM), Daniel Boucher, est d'accord avec cette affirmation. «L'assimilation comprend plusieurs facteurs et ça demeure un problème sérieux auquel on doit trouver des solutions à tous les jours, affirme-t-il. Mais on devrait prendre en considération la vitalité de la communauté dans son ensemble. On doit développer des moyens de mesurer les progrès, les gains ou le recul que prennent les communautés.»

Au Manitoba

Le rapport du commissaire aux langues officielles fait état de 1 629 plaintes qui ont été déposées. Au Manitoba, 80 plaintes ont été enregistrées. La majorité d'entre elles mettent en cause la Gendarmerie royale du Canada (GRC), le ministère du Revenu, Air Canada et Poste Canada. Une année assez normale aux dires du représentant du Commissaire pour la région du Manitoba et de la Saskatchewan, Gérard Gagnon.

«Ce qui a surtout retenu l'attention au Manitoba cette année, ça été le dépôt du rapport du juge Chartier et la proposition de créer des Centres de services communautaires, mentionne Gérard Gagnon. Le Commissaire voit d'un bon œil la création de ces centre, à condition que tous les intervenants partagent cette même ambition d'offrir un véritable milieu de travail bilingue à la population. Un sous comité du Conseil fédéral étudie d'ailleurs le niveau de participation du fédéral dans l'établissement de ces guichets uniques.

«Un autre dossier qui a retenu l'attention du Commissaire est la restructuration des services de la GRC et l'avenir du bureau de Saint-Pierre-Jolys, poursuit-il. Notre bureau a obtenu un siège d'observateur au sein du comité qui voit présentement à la révision des services offerts par le détachement de Saint-Pierre-Jolys.»

Le représentant du Commissaire soulève cependant le fait que l'offre active des services dans les deux langues officielles est encore déficient au Manitoba. «Il reste encore beaucoup à faire, souligne Gérard Gagnon. Si les bureaux de Ressources humaines sur la Automnwood et le bureau de poste du boulevard Provencher sont des exemples à suivre au point de vue de la qualité des services offerts, on ne s'attend pas moins des autres bureaux désignés bilingues par le gouvernement fédéral.»

C'est la qualité de vie en français qui est en jeu. Devenez membre!»

– Louis Bernardin et Maria Chaput,
présidents honoraires du Radiothon d'Envol 91 FM



Activités spéciales du Radiothon:

Vendredi 28 mai: "Happy Hour" de 16 h à 20 h
Animation en direct de la Terrasse Daniel-Lavoie.

Samedi et dimanche 29 et 30 mai: Barbecue de 12 h à 17 h.
Sur le parterre du Centre culturel franco-manitobain.

233-4243



Ajoutez 19,99 $ * à l'option que vous choisissez et économisez 8 $ sur un abonnement d'un an à La Liberté.

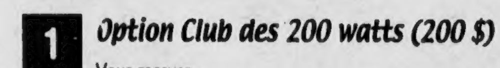
** Nouveaux abonnés et abonnement-cadeau seulement!*

Offre valide jusqu'au 31 mai 1999.

CAMPAGNE DE MEMBERSHIP ORGANISÉE PAR 



Les options de membership



1 *Option Club des 200 watts (200 $)*
Vous recevez :
- 2 chandails coton ouaté («sweatshirts») aux couleurs d'Envol 91 FM
- 4 T-shirts aux couleurs d'Envol 91 FM
- Une tasse à café aux couleurs d'Envol 91 FM
- Un autocollant d'Envol 91 FM
- Cartes de membre pour tous les membres de la famille immédiate
- **10 coupons de participation** pour les tirages du Radiothon

2 *Option Club des 100 watts (100 $)*
Vous recevez :
- 2 chandails à manches longues aux couleurs d'Envol 91 FM
- 2 T-shirts aux couleurs d'Envol 91 FM
- Une tasse à café aux couleurs d'Envol 91 FM
- Un autocollant d'Envol 91 FM
- Cartes de membre pour tous les membres de la famille immédiate
- **5 coupons de participation** pour les tirages du Radiothon

Individus seulement

3 *Option Club des 60 watts (60 $)*
Vous recevez :
- Un chandail coton ouaté («sweatshirt») aux couleurs d'Envol 91 FM
- Une tasse à café aux couleurs d'Envol 91 FM
- Un autocollant d'Envol 91 FM
- **3 coupons de participation** pour les tirages du Radiothon

4 *Option Membre plus (30 $)*
Vous recevez :
- Un T-shirt aux couleurs d'Envol 91 FM
- Une tasse à café aux couleurs d'Envol 91 FM
- Un autocollant d'Envol 91 FM
- **1 coupon de participation** pour les tirages du Radiothon

5 *Option Membre simple (20 $)*
Vous recevez :
- Une tasse à café aux couleurs d'Envol 91 FM
- Un autocollant d'Envol 91 FM
- **1 coupon de participation** dans le tirage du Radiothon

6 *Option Membre jeunesse (10 $)*
(Moins de 18 ans au 1er juin 1999)
Vous recevez :
- Une bouteille d'eau sport aux couleurs d'Envol 91 FM
- Un autocollant d'Envol 91 FM
- **1 coupon de participation** dans le tirage du Radiothon

Membership d'entreprises et d'organismes également disponibles.

Formulaire d'adhésion pour famille et / ou individu

Nom : ....
Adresse : ....
....
Téléphone : ....
Télécopieur : ....
Options :

1❑ 2❑ 3❑ 4❑ 5❑ 6❑

+ 19,99 $ abonnement à La Liberté (21,39 TPS incluse)

❑ Pour moi

❑ en cadeau à : ....
....

Envoyez votre formulaire avec paiement à Envol 91 FM, 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7.

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

LAURENT ROY

Un studio pour Laurent

Le jazziste Laurent Roy a maintenant son propre studio.

Anie CLOUTIER

Boulomane, Laurent Roy ? Allons donc ! Le jazziste lancera prochainement avec Stefan Bauer un disque compact intitulé *Summer's Embrace*. Toujours avec Stefan Bauer, il fera la première partie du spectacle de Herbie Hancock et Wayne Shorter au théâtre Walker dans le cadre du Festival de jazz. Il doit composer et enregistrer la musique pour 13 épisodes de la série *Uniques au monde* d'ici octobre et a ouvert en janvier son propre studio !

Situé au coin des rues Marion et DesMeurons, le nouveau studio a nécessité un investissement d'environ 70 000 $ pour acheter l'équipement aménager les lieux. « C'est moi qui ai dessiné la salle de mixage et les deux salles d'enregistrement, indique Laurent Roy. J'ai d'ailleurs fait beaucoup de recherche sur l'acoustique. J'ai consulté plusieurs amis ingénieurs et j'ai beaucoup travaillé avec mon frère Claude qui construit des haut-parleurs. Ça tombe bien, j'aime les maths et la physique! Il y a une foule de détails qu'il faut connaître pour dessiner un studio et la majorité des musiciens n'en connaissent même pas la moitié. Au début, je pensais que cet emplacement ne serait que temporaire. Mais avec toute l'énergie et le temps que j'ai mis dans l'installation, ça serait fou de tout recommencer dans six mois. »

De l'emplacement des meubles, des murs et même des tuiles du plafond qui ont été disposés en angle pour favoriser la diffusion du son, Laurent Roy a veillé au moindre détail. En le résultat est impressionnant. « Pour une petite pièce de 20 pieds par vingt pieds, ce n'est pas mal », reconnaît-il.

Connu surtout comme jazziste, Laurent Roy se tourne aujourd'hui beaucoup plus vers la composition. « Je devais louer des studios ici et là pour faire mes enregistrements, explique-t-il. Ça devenait urgent que j'aie mon propre studio, c'était une question de flexibilité. Et puis, avec le prix des équipements qui baisse chaque année, de plus en plus de musiciens ont leur propre studio, plus ou moins sophistiqué. »

Mais qui dit studio dans la communauté franco-manitobaine, dit Norman Dugas. « Et la première question qu'on me demande, indique Laurent Roy, c'est : «Est-ce que tu vas faire concurrence à Norman?» Bien sûr que non ! Norman Dugas est un bon ami et il m'a donné un coup de main avec mon studio. Mon but n'est pas d'enregistrer des orchestres ou des groupes de garage. Mon studio ne peut pas accueillir plus de trois personnes à la fois. Ce que je veux, c'est travailler sur mes propres projets et offrir une aide aux autres studios. » La compétition est féroce dans le domaine, soutient Laurent Roy. « C'est pour ça que mon idée est de travailler avec eux, de leur offrir mes services. »

Chargé par les Productions Rivard de la composition et de l'enregistrement de la musique des 13 épisodes de *Unique au monde*, Laurent Roy a du pain sur la planche. « Surtout, dit-il, qu'il se pourrait que le contrat soit renouvelé pour 13 autres émissions l'an prochain. J'ai enregistré un thème qui reste le même pour chaque émission puis, je dois composer un autre 15 minutes de musique originale pour chaque épisode. Au début, je faisais des grandes semaines. Les deux premiers épisodes m'ont donné du fil à retordre. Je me souviens avoir travaillé 45 heures en quatre jours ! Mais là, j'ai développé un système. Et puis, je sais ce que j'attends d'eux et eux de moi. C'est normal, on est tous novices là-dedans, et tout le monde apprend en même temps. »



photo: Anie Cloutier

Laurent Roy : « Pour une petite pièce de 20 pieds par vingt pieds, ce n'est pas mal »

L'expérience, cependant, se révèle très enrichissante pour le musicien. « Dans un spectacle, la gratification est immédiate, souligne Laurent Roy. Mais en studio, tu dois souvent travailler deux semaines avant d'arriver à un produit satisfaisant. Et puis, il faut écrire sous pression. Pas juste une chanson, mais 15 différentes pièces! Pour un épisode sur les castors, par exemple, j'ai mis une heure à composer un air et des jours à ajuster la musique pour qu'elle suive les mouvements de l'animal. J'ai écrit une de mes meilleures chansons une heure avant le "dead line" ! »

À 39 ans, Laurent Roy se découvre encore comme artiste. « J'apprends beaucoup de choses sur moi-même ces temps-ci, avoue-t-il. Plus jeune, j'étais perfectionniste et je ne mettais sur papier que les airs que je jugeais de haut calibre. J'écrivais de façon spontanée et donc très peu. Mais ce n'est pas réaliste de croire que tout ce qu'on écrit sera toujours de haut niveau dès le premier jet. Aujourd'hui, je laisse sortir toutes les idées, les bonnes comme les moins bonnes. Il faut laisser faire le processus de création. »

Les auteurs du livre du 25e

Richard Alarie
René Ammann
Alexandre Amprimoz
Jacqueline Barral
Marius Benoist
Henri Bergeron
Bernard Bocquel
Rhéal Cenerini
Hélène Chaput
Simone Chaput
Louis-Philippe Corbeil
Claude Dorge
Jean-Pierre Dubé
François-Xavier Eygun
Marcien Ferland
Louise Fiset
Pierre Lardon
Charles Leblanc
J.R. Léveillé
Bertrand Nayet
Louisa Picoux
Louis Riel
Gabrielle Roy
Paul Savoie
Rossel Vien



La première maison d'édition francophone de l'Ouest canadien vous invitent cordialement à fêter 25 années d'édition. Durant cette fête décontractée, les Éditions du Blé lanceront un beau livre, fruit de la collaboration de 25 auteurs et de 25 artistes de l'Ouest canadien.

Date : le **samedi 22 mai** 1999
Heure : dès **17 h 30**
Lieu: Le Foyer et la Terrasse Daniel-Lavoie du CCFM, 340, boulevard Provencher Saint-Boniface (Manitoba)

LE PROGRAMME

17 h 30 : Vin d'honneur
18 h 00 : Lancement du livre du 25e anniversaire
18 h 30 : Barbecue et scéance de signatures
20 h 00 : Soirée Paroles et musique

Renseignements : (204) 237-8200

Les artistes du livre du 25e

Réal Bérard
Colette Boulet
Sylvie Boulet
Pauline Boutal
Claire Breton-Gaboury
Denis Duguay
Robert Freynet
Suzanne Gauthier
Marcel Gosselin
Miguel Joyal
Roger Lafrenière
René J. Lanthier
Gérald Laroche
Michel LeBlanc
Hélène Lemay
Marcien Lemay
Michel Montcombroux
Pauline Morier
Bernard Mulaire
Noëlla Muruvé
Hubert Pantel
Robert Prenovault
Gaëtanne Simonne Sylvester
Tony Tascona
Roger Turenne

Le Babillard

SAINT-BONIFACE

✎ Lancement du livre du 25e des ***Éditions du Blé*** le 22 mai à 17 h 30 au Foyer du CCFM (237-8200).

✎ La Bibliothèque de Saint-Boniface tient une ***vente de livres et de magazines français*** pour adultes jusqu'au 29 mai. Les prix varient de 3 $ le livre à 1 $ le sac de livres selon les semaines (986-4330).

✎ Rendez-vous le 5 juin au coin des rues Evans et Cusson pour le ***reboisement annuel des rives de la Seine*** (Jean-Pierre Brunet au 233-0294).

SAINT-LAZARE

✎ Il y aura un ***Rendez-vous théâtre*** le 28 mai à 20 h à l'école de Saint-Lazare. Les billets sont en vente au coût de 5 $. Pour informations, contactez Colombe Chartier au 683-2426.

SAINT-PIERRE-JOLYS

✎ Le Coin santé vous invite à son ***Derby santé*** qui aura lieu le 30 mai dès 13 h au golf de la Rivière-aux-Rats (Sol Desharnais au 433-7611).

SAINT-VITAL

✎ Les Tournesols de Saint-Vital acceptent les inscriptions au programme de prématernelle pour la rentrée de septembre (Suzette au 257-9044 ou Lissette au 253-9745).

✎ Les ***Mini franco-fun*** sont à la recherche de parents qui aimeraient participer à des activités en français avec leurs enfants d'âge préscolaire les mercredis matins (Nathalie au 253-6421 ou Joanne au 233-5995).

SAINTE-ANNE

✎ Plusieurs activités sont au programme : ***Tournoi de balle aux chaudrons*** le 22 août (Diane Connelly au 422-9599); Messe dans le parc suivi d'un ***pique nique*** le 13 juin (Guy au 422-5293) et spectacle des ***Sisters of the Holy Rock*** le 6 juin à 19 h 30. Billets : 8 $ (Raymond Connelly au 422-8650).

AU FÉMININ

✎ Assemblée générale de ***Pluri-elles*** le 27 mai à 18 h 30 au Club La Vérendrye (233-1735).

✎ ***Femmes de carrières franco-manitobaines*** vous invite à venir rencontrer Mariette DeGagné, propriétaire de l'entreprise 2000 Plus Personalized Computer Training le 28 mai à midi au Club La Vérendrye.

✎ Assemblée annuelle de ***L'Entre-temps des franco-manitobaines*** le 3 juin à 19 h au Club La Vérendrye (925-2550).

✎ Assemblée annuelle de ***Réseau*** le 9 juin à 17 h 30 au Club La Vérendrye (233-0602).

PASTORALE

✎ Le 25 mai à 19 h au 289, rue Dussault : Réunion annuelle de ***Développement et paix*** (269-7638 ou 261-9883).

DE CHOSES ET D'AUTRES

✎ Vous voulez en savoir plus sur ***le Programme récréatif du Club La Vérendrye*** ? Téléphonez au 233-8997.

✎ La Ville de Winnipeg propose aux enfants un éventail de ***programmes récréatifs en français*** (Luisa Carnevale au 986-6957).

SPORTS

✎ Les Royals de Saint-Jean-Baptiste tiennent leur ***tournoi annuel de balle-molle*** les 9, 10 et 11 juillet au parc de Saint-Jean-Baptiste (Gérald au 758-3473).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 ***avant 17 h le lundi précédant la date de parution*** *en précisant «pour le Babillard».*

CERCLE MOLIÈRE

Une pièce tombe, mais le Cercle s'en remet

Le départ subit de Trick or Treat du programme de la saison 1999-2000 du Cercle Molière a laissé un vide que la troupe a rapidement comblé avec la pièce À toi pour toujours, ta Marie-Lou de Michel Tremblay.

Daniel BAHUAUD

Le Théâtre de la manufacture de Montréal ne montera pas tel que prévu la pièce *Trick or Treat* de Jean-Marc Dalpé au Théâtre de la chapelle du Cercle Molière en janvier 2000. Le Cercle Molière remontra donc à sa place *À toi pour toujours, ta Marie*-Lou de Michel Tremblay.

«Dans toutes mes années de théâtre, lance le directeur artistique du Cercle Molière, Roland Mahé, c'est la première fois que ça m'arrive. Ça m'a mis dans une situation difficile.»

Le changement au programme, annoncé le 5 mai, est le résultat d'un conflit d'horaire. Pierre Curzi, la vedette de *Trick or Treat*, ne pouvait pas assister aux trois semaines et demie de représentations en raison de ses engagements envers le téléroman québécois *Virginie*.

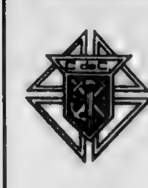
Le théâtre de la Manufacture avait proposé tout d'abord de remplacer le comédien pour une partie des représentations. Mais devant le succès de la pièce sur la scène montréalaise, la troupe est revenue sur sa décision, de peur de chambarder son équipe bien rodée. La troupe a donc proposé au Cercle Molière de ne donner que dix représentations.

«C'est arrogant, lance Roland Mahé. Les dirigeants du Théâtre de la manufacture savaient que leur pièce était déjà à notre programme. Ils voulaient qu'on change notre système d'abonnement, qui fonctionne sur trois semaines. Mais nous ne pouvons pas faire ça. Heureusement que nous avons arrêté l'impression du dépliant annonçant la nouvelle programmation.»

Malgré le contretemps, Roland Mahé et le Cercle Molière ont réussi à trouver une pièce qui sera présentée en échange: *À toi pour toujours, ta Marie-Lou* de Michel Tremblay. «C'est une excellente tragédie qui se passe dans une milieu défavorisé, explique Roland Mahé. Les enfants, fatigués de la pauvreté, réagissent différemment pour s'en sortir. L'une devient chanteuse western dans un bar, l'autre devient religieuse. Entre-temps, les parents sont pris au dépourvu.»

Les mordus du Cercle se souviendront qu'*À toi pour toujours, ta Marie-Lou* a été montée en 1973. La franchise avec laquelle s'exprime Michel Tremblay sur la liberté de choix et la sexualité avait fait sensation à l'époque. Roland Mahé s'attend-il à une réaction semblable en 1999? «Pas du tout, explique-t-il. Par contre, quand on pense à la droite qui cherche toujours à freiner la discussion sur les mœurs, on s'aperçoit que la pièce a gardé sa fraîcheur.»

À toi pour toujours, ta Marie-Lou sera présentée du 14 janvier au 5 février. Mise en scène par Roland Mahé, la pièce mettra en vedette Marie-Claude McDonald dans le rôle d'une des filles. Après 26 ans, Francis Fontaine et Jeannette Arcand reprendront les rôles des parents qu'ils ont joués en 73. «Je crois qu'ils ont enfin le bon âge pour jouer ces rôles!», lance Roland Mahé.



CHEVALIERS DE COLOMB
Inter Council Charities Drive
Licence MGCC n° 238RF

TIRAGE MAJEUR
Le samedi 17 avril 1999

1er PRIX
Chevrolet Venture 1999, Billet n° 086668 — Blake Williams, Portage-la-Praire
VENDEUR DU 1er PRIX
1 000 $ — Olivier Muloin, Portage-la-Praire

2e PRIX
Cavalier Sedan 1999, Billet n° 035331 — Mary Ann Cline, Winnipeg

3e PRIX
4 500 $, Billet n° 039518 — W.J. Lubben, Winnipeg

Félicitations à tous nos gagnants! Merci à tous pour votre appui!

MUSIQUE

Le 25 et 26 mai à 19 h 30, des élèves de ***l'école Taché et du collège Louis-Riel*** présentent un concert à la salle Pauline-Boutal du CCFM. Billets : 4 $ et 3 $.

Le 26 mai, le Mardi jazz accueille ***Ben Dibra***. Les 27 et 28 mai, le Foyer présente ***Micheline Girardin*** dès 20 h 30 (233-8972).

Concert jazz du printemps au marais Oak Hammock le 29 mai à 19 h 30. Au programme : ***Long & McQuade All-Star Band, Janice Finlay*** et ***Stefan Bauer***. Billets : 10 $ et 15 $ au 467-3300.

Spectacle multimédia avec ***Marie-Claude McDonald, Brigitte Sabourin, Ariane Jean, Micheline Marchildon, Marc Denis, Sarah Dugas, Richard Ruppell*** et ***Michel Saint-Hilaire*** le 4 juin à 20 h à la salle Martial Caron du CUSB. Billets : 10 $.

Le 6 juin à 19 h, Jewish Child & Family Services présente ***Music for a Summer's Night*** au WAG (477-7430).

Mario Chénart sera à la Terrasse Daniel-Lavoie le 12 juin à 21 h. En première partie, dès 19 h : ***Dominique Reynolds et Richard Ruppell***. Billets : 15 $. Places limitées (233-8972).

L'édition 1999 du gala Negev reçoit ***Noa, Gil Dor, Yorai Oron, Yaaki Levy*** et ***Gil Zohar*** le 15 juin à 20 h à la salle du Centenaire. Billets : 15 $ à 25 $ (780-3333).

SUR LES PLANCHES

Red Hen Theatre monte ***Virditas*** du 25 au 30 mai au PTE. Billets : 15 $/12 $ (780-3333).

Shakespeare in the Park monte ***Richard III*** du 27 mai au 3 juillet dans les ruines du monastère de Saint-Norbert. Billets: 15 $ et 17 $ (942-5483).

DANSE

La section professionnelle de l'école du Ballet royal de Winnipeg présente ***In Concert*** du 26 au 29 mai ainsi que du 2 au 5 juin au Founder's Studio du BRW (956-2792).

À L'ÉCRAN

À la Cinémathèque du 22 au 27 mai : ***The General*** de John Boorman à 19 h 30 suivi de ***Nights of Cabiria*** de Federico Fellini à 21 h 30. Admission : 5 $ (925-3457).

EXPOSITION

Au WAG: ***Art in the Age of Van Gogh*** jusqu'au 11 juin. Cinq conférences sont prévues dans le cadre de l'exposition les 20 et 27 mai ainsi que les 3, 10 et 17 juin. Également en montre : ***Dreams of Fort Garry*** jusqu'au 26 septembre (786-6641).

La galerie Plug In (286, avenue McDermot) présente : ***Edith Dekyndt, Probable Pieces*** et ***Chris Dorosz, Recent Work*** jusqu'au 12 juin (944-8663).

DE CHOSES ET D'AUTRES

Les 5 et 6 juin, ne manquez pas le ***spectacle aérien*** à l'aéroport international de Winnipeg. Admission : 12 $, 10 $ et 5 $ (896-4875).

Du 10 au 13 juin, ne manquez pas ***le Festival international des enfants de Winnipeg*** à la Fourche. Au programme : ***Barachois, Jacques Chénier, Kanicosa*** et autres. Billets : 8 $ (958-4733).

Le ***Royal Canadian Circus*** arrive en ville les 28 et 29 mai au centre commercial Garden City. Billets : 14 $ (339-0956).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Les Rendez-Vous

RENÉ LANTHIER

Un peintre au naturel

René Lanthier a deux passions : la peinture et la nature.

Anie CLOUTIER

Les choses commencent à tourner rond pour René Lanthier. L'artiste de Saint-Pierre-Jolys a lancé dernièrement son entreprise d'art commercial, ses œuvres sont présentement en montre à la galerie Rivière-aux-Rats et il présentera au début de l'an 2000 sa première exposition solo à la galerie du Centre culturel franco-manitobain.

Diplômé du programme d'art publicitaire et commercial du collège Red River en 1986, René Lanthier commence à peine à tirer des revenus de son art. « Je dessine depuis que je suis en âge de tenir un crayon, indique l'artiste de 35 ans. Mon père, Fernand, était artiste commercial. J'ai donc eu très jeune tous les outils à ma disposition pour m'essayer à faire de la peinture. Mais pour gagner ma vie, j'ai dû faire de tout. C'est, comme on dit, la vie d'artiste. J'avais une jeune famille, et il me fallait gagner de l'argent. Alors, j'ai planté des arbres en Colombie-Britannique, conduit des autobus scolaires, été employé d'un terrain de camping à Saint-Malo, travaillé dans une usine de fabrication de métal et dans la construction. J'ai même été graphiste pour *La Liberté* ! Depuis un mois, je travaille à la Fine Art Framing & Gallery sur la Sainte-Anne. Au moins, c'est un peu plus dans mon domaine. »

Durant toutes ces années, c'est la nécessité plus que passion qui a été le moteur de la vie pour René Lanthier. « Mais je n'ai jamais complètement lâché la peinture, indique-t-il. D'ailleurs, j'ai eu de l'aide du Conseil de développement économique des municipalités bilingues pour partir ma propre petite entreprise. Je dessine des logos, je fais des peintures sur demande et des reproductions. Bref, tout ce que peut demander le client. Mais je ne cherche pas à être commercial. Il y a un marché pour de l'art "cheap" : un huard fait en série sans attention aux détails. Je me bats contre ça. Je veux faire voir la nature, sa flore et sa faune. »

Cet amour de la nature, René Lanthier le doit à son père et l'ami de celui-ci, Paul Guillot. « Mon père et Paul étaient deux vieux scouts, raconte-t-il. Ils ont été les premiers à me faire apprécier la nature. Paul Guillot était caméraman à Radio-Canada et peintre aussi. Il a été une de mes grandes influences.

« J'aime aller me promener sur le bouclier canadien, observer la nature. Je passe beaucoup de temps dans la nature. J'ai fait du canot dans le Whiteshell et le Nopiming. Il y a quelque temps, j'ai quitté la ville pour m'installer à Saint-Pierre-Jolys. Je vais d'ailleurs souvent me promener dans la campagne environnante. Je prends les routes secondaires et il m'arrive de suivre un oiseau, juste pour le plaisir de voir où il va me mener. J'ai d'ailleurs toujours mes jumelles sur moi et au moins deux caméras : une vidéo et une photo. »

La ville aussi, fait-il remarquer, foisonne de vie animale. « Beaucoup de gens ne prennent pas le temps d'admirer la nature. Moi, je me promène toujours en voiture avec la vitre descendue pour entendre les cris des oiseaux. Depuis que j'ai appris à les reconnaître, je réalise qu'on a un grand nombre d'espèces qui vivent en ville dans nos parcs et près de nos rivières. »

Par son observation assidue de la nature, René Lanthier en est arrivé à la reproduire jusque dans ses moindres détails. « Je peins ce que je vois. Comme j'ai un grand amour de la nature, il se dégage de mes peintures quelque chose de très vrai. Pour moi, c'est important. »



photo: Anie Cloutier

René Lanthier a touché à un peu tous les médiums, l'aquarelle ou l'encre de Chine, mais c'est à l'huile ou l'acrylique qu'il préfère travailler. En médaillon, une des œuvres en montre à la galerie Rivière-aux-Rats : Tapis d'automne.

Sur le bout de la langue

par Annie Bourret

Petit abécédaire à savourer, première partie

Voici un petit abécédaire composé de mots qui appartiennent tous au domaine de la faim et de la soif. Certains sont rares, d'autres ont une origine curieuse, tous retiennent mon attention pour les raisons linguistiques expliquées ci-dessous.

Ailloli - À la fois condiment (mayonnaise à base d'ail, d'huile d'olive et de jaune d'oeuf) et plat complet (poisson ou viande généreusement nappés). L'orthographe actuelle devrait être *aïoli*, pour refléter la prononciation.

Barbecue - Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le mot provient d'une langue amérindienne d'Haïti. Cela dit, le mets vient incontestablement de l'anglais, avec son cortège d'erreurs (les abréviations B.B.Q. et Barbe Q. sont fautives). Adjectifs à créer éventuellement : barbecuel ou barbeculistique?

Chou - Membre de la bande des x, une série de sept aberrations de pluriel en français que tous les linguistes rêvent d'éliminer.

Dépiauter - L'une des vieilles prononciations du mot *peau* survit dans ce verbe qui signifie dépouiller un animal de sa peau. Les colons de la Nouvelle-France disaient aussi [sio] pour *seau*.

Échalote - Parfois appelé *oignon vert*, ce petit bulbe appartenant à la famille de l'ail a le triste honneur de faire commettre une faute d'orthographe très courante (échalotte). L'erreur est normale, il existe environ 60 noms se terminant par -*otte* en français, contre plus de 70 avec la finale -*ote*.

Fontaine - Mot spécialisé qui désigne un puit creusé au centre de la farine pour y mettre les autres ingrédients de la recette et les mélanger sans rien perdre.

G - De nombreux mots reliés à l'acte de manger et de boire commencent par la lettre g : gamelle, gargote, gargouillement, gastronome, gaver, gîte, glotte, glouton, gobelet, goinfre, gorgoton, gouleyant, goulot, goulument, gourmandise, goût, gras et gros. Dans plusieurs cas, on peut associer le son [g] dur de ces mots à celui produit par un gosier qui déglutit.

Hôte - «Qui c'est qui est l'hôte? C'est-tu l'invitant ou l'invité?», chante Plume Latraverse. La réponse? L'hôte et l'hôtesse reçoivent des invités, tandis qu'un hôte ou une hôte est la personne reçue. (Les linguistes appellent épicène un mot qui ne change pas de forme selon le genre.)

Incuit - Adjectif synonyme de *mal cuit, non cuit* créé au XVIe siècle. Le mot est maintenant un archaïsme.

Jardinière - Nom souvent utilisé en apposition pour désigner un mélange de légumes printaniers accompagnant un mets principal (poulet jardinière).

Jujube - Le genre des mots peut changer : celui-ci a déjà été féminin en français.

Ketchup - Pour déterminer la provenance de ce mot, le français n'a qu'à se tourner vers l'anglais. Mais, dans la langue de Shakespeare, on hésite entre le malais et divers dialectes de chinois pour établir l'origine. Ketchup est accepté en français, avec la prononciation anglaise. N'employez pas *catsup*, dont la graphie entraînerait une prononciation erronée.

Lunch - Français ou pas? Le Petit Robert lui accorde une entrée, mais veut le servir devant un buffet (à l'heure du midi, toutefois). L'Office de la langue française du Québec ne veut que *déjeuner* ou *collation*. Mais le Multi et d'autres dictionnaires ont accepté le mot au sens de repas du midi. Avec raison, *lunch* a été emprunté au début du XIXe siècle.

Moutarder, muscader - Verbes n'existant pas dans les dictionnaires courants, ce qui n'empêche pas les chefs de les utiliser.

Mozarella - Ce fromage italien est un mot féminin en français. Les francophones le masculinisent probablement par analogie avec le genre des autres fromages (un brie, un chèvre, du gruyère).

La langue française, ses particularités et ses difficultés vous intéresse? Annie Bourret signe pour les journaux de l'Association de la presse francophone une chronique linguistique que *La Liberté* publie régulièrement.

Si vous avez des commentaires, faites-les parvenir par courriel à **abourret@bc.sympatico.ca** ou à la rédaction du journal.

Déjà Vu dans La Liberté

Félicitations aux Habs



Dans *La Liberté*, édition du 4 avril 1973, on pouvait lire: «Les Habs de La Broquerie ont terminé la saison MEHL avec sept défaites et une nulle en 34 parties se méritant le trophée Lavergne comme équipe gagnante de la ligue et le trophée Centenaire offert à l'équipe victorieuse dans la série finale. Ils ont aussi mérité le trophée Carnival dans une partie de défi contre les Warriors de la HTHL de Saint-Malo. Les membres de l'équipe des Habs sont, de gauche à droite, 1ère rangée: Ron Lagacé, Butch Bouchard, Ray Gariépy, Paul Taillefer, Roland Gauthier, A. E. Gauthier et Louis Balcaen. Deuxième rangée: Jules Balcaen, Bob Daneault, Ron Dufault, Claude Tétrault, Brunel Delorme, René Tallaire et Marcel Daneault. Troisième rangée: Roger Provençal, Brian Derkach, Henri Turenne, Don Fennel, Jean-Guy Tétrault, Gerry Gagnon et François Tétrault.»

Recette

Porc Souvlaki en pitas

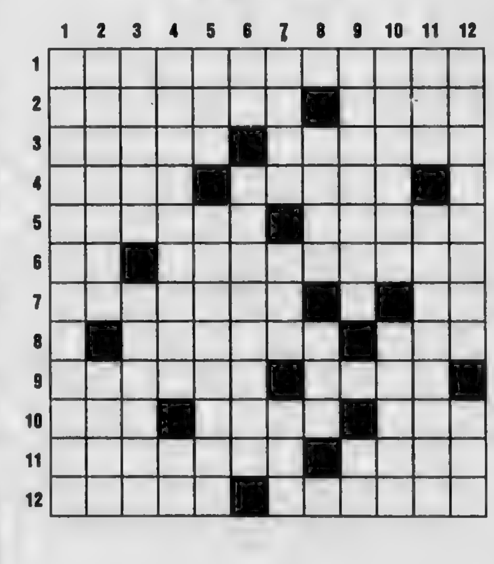
2 filets de porc, coupés en cubes de 1" (2,5 cm)
1/3 tasse (75 mL) de jus frais de citron
1 gousse d'ail, émincée
1 c. à table (15 mL) d'origan
1/8 c. à thé (0,5 mL) de romarin
1/4 c. à thé (1 mL) de poivre noir, fraîchement moulu
6 brochettes de bambou de 10" (25 cm)
1/2 tasse (125 mL) d'oignons verts, hachés
1/4 tasse (60 mL) de persil frais, finement haché
1 tomate, épépinée, hachée
6 pitas
12 feuilles de laitue verte marginées rouge

- Placer le porc dans un plat allant au four. Dans un bol, mélanger le jus, l'ail, l'origan, le romarin et le poivre.
- Verser sur le porc. Mariner, à couvert, toute la nuit au réfrigérateur.
- Faire tremper les brochettes dans l'eau pendant 20 minutes. Enfiler le porc sur les brochettes. Placer sur une grille volette placée sur une lèche frite. Verser la marinade sur le porc. Griller à 5" (12,5 cm) sous le grilloir préchauffé du four pendant 10 minutes. Tourner à mi-cuisson.
- Mélanger les oignons verts, le persil et la tomate. Mettre les feuilles de laitue, le porc et les légumes dans les pitas.

Donne 6 portions.

Recette tirée du livre *Cuisine Santé*, Volume 1 de Raymonde L. Brémaud.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1. Personne qui prend part à une manifestation sur la voie publique.
2. Fera venir quelqu'un avec soi. – Inesthétique.
3. Planchette. – Qui s'est fendue sous l'action du froid.
4. Rapidement. – Troisième clavier de l'orgue.
5. Enlève le germe de l'orge. – Chat domestique à l'état sauvage.
6. Infinitif. – Causé par les traitements médicaux en parlant d'une maladie.
7. Équipement d'un lit. – Doublée.
8. Détruire. – Légumineuse.
9. Compétent, connaisseur. – Graisse servant à oindre.
10. Petite crêpe de riz. – De même. – Soutient la quille d'un navire en construction.
11. Engin de pêche pour le brochet. – Engrais.
12. Monument monolithe vertical. – Processus de développement de quelqu'un.

VERTICALEMENT

1. Qui ont des intentions hostiles.
2. Devenu maigre. – Qui a encore de la sève.
3. Propre. – Mangeoire pour la volaille.
4. La partie de dedans. – Se suivent en sens inverse.
5. Être imaginaire. – Relatif à la mer.
6. Infinitif. – Inflammation de la rétine.
7. Qui n'est pas turbulent. – Rait. – Unité de mesure de travail.
8. Résonnance. – Gitan.
9. Produit de caractère métallique. – Indéfini.
10. Venir au monde. – Passe du dehors au dedans.
11. Peuple du sud-est du Nigéria. – Puissances, vigueurs.
12. Qui ont perdu leurs dents. – De naissance.

RÉPONSES DU N° 49



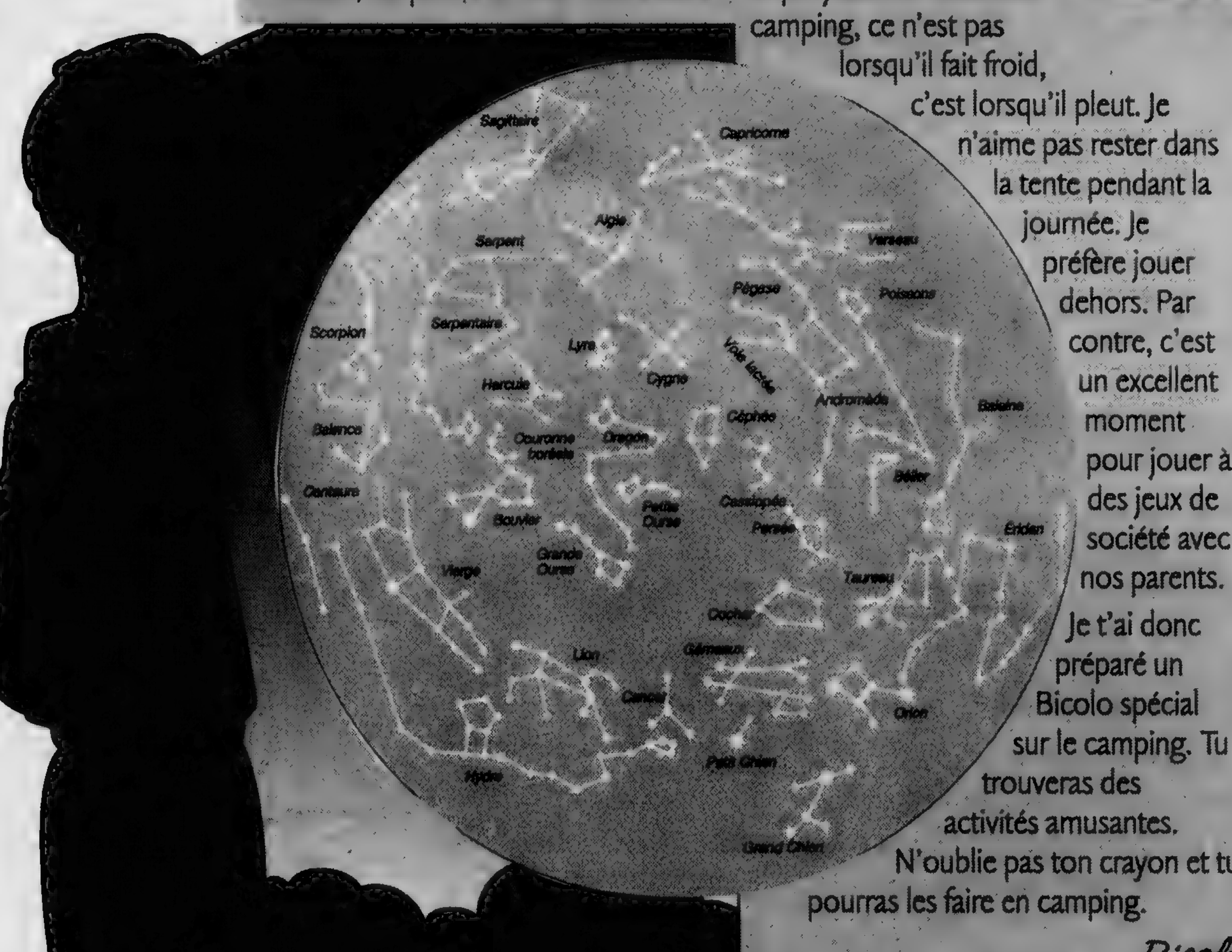
Le Club de Bicolo

Le camping



Bonjour! Aimes-tu le camping? Certaines familles en ont déjà fait. Elles commencent tôt au printemps et arrêtent peu de temps avant la neige. Avec des vêtements chauds, on peut s'amuser tout autant. Ce que j'aime le moins en camping, ce n'est pas lorsqu'il fait froid, c'est lorsqu'il pleut. Je n'aime pas rester dans la tente pendant la journée. Je préfère jouer dehors. Par contre, c'est un excellent moment pour jouer à des jeux de société avec nos parents. Je t'ai donc préparé un Bicolo spécial sur le camping. Tu trouveras des activités amusantes. N'oublie pas ton crayon et tu pourras les faire en camping.

Bicolo



Profite du camping pour observer les étoiles. Si tu habites loin des grandes villes, le ciel devient très noir la nuit et tu peux voir plusieurs constellations. En ville, les nombreuses lumières t'empêchent de bien voir les étoiles.

Voici une carte du ciel qui te sera pratique chaque fois que tu voudras savoir le nom des constellations. Assure-toi de la garder précieusement.

LES INSECTES

Tente de trouver à quel insecte correspond chacune de ces phrases.


1. Brûlot


2. Mouche noire


3. Maringouin


4. Mouche à chevreuil


5. Mouche à orignal

A. C'est un insecte qui est actif surtout la nuit lorsqu'il fait chaud. Il nous pique pour sucer notre sang.

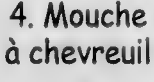
B. C'est une grosse mouche qui aime aller dans les cheveux. Sa morsure te fera mal.

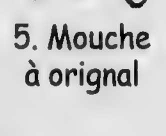
C. Cette petite mouche est toujours accompagnée de ses soeurs. Tu la verras tôt le matin ou lorsque le soleil se couche. Elle aime te piquer... surtout le derrière des oreilles.

D. Cette très grosse mouche se tient près de l'eau. Elle vient te piquer surtout lorsque tu nages.

E. C'est un insecte minuscule. Sa morsure est comme une brûlure

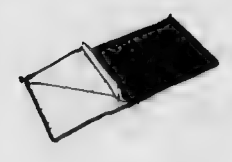
1. _____ 2. _____ 3. _____
4. _____ 5. _____

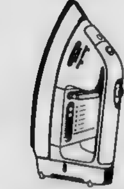




LE MATÉRIEL DE CAMPING

Certains objets te sont presqu'essentiels lorsque tu vas en camping. Encercle ceux qui ne sont pas utiles.

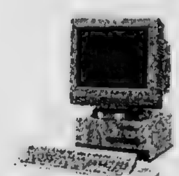

SAC DE COUCHAGE


FER À REPASSER


TENTE




NOURRITURE

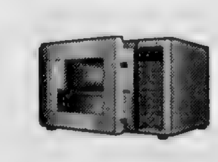

EAU

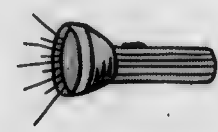

ORDINATEUR

TONDEUSE


TROUSSE DE PREMIER SOINS


CHASSE-MOUSTIQUES


MICRO-ONDES


LAMPE DE POCHE





LA BROQUERIE

La grande fête des Habs

Pour leur 50e anniversaire, les Habs de La Broquerie organisent un grand banquet le 5 juin. Parmi les invités : Jean Béliveau.

Daniel BAHUAUD

Les 50 ans d'un club de hockey, ça se fête. Et les Habs ne feront pas exception. Le 5 juin, 700 personnes sont attendues à l'aréna de La Broquerie pour célébrer un demi-siècle de plaisir et d'esprit communautaire. Parmi les invités d'honneur, on comptera des dignitaires des trois paliers gouvernementaux, un membre du Moose au Manitoba, Corey Cyrenne, un ancien hockeyeur professionnel, Richmond Gosselin et « le gros Bill » lui-même, Jean Béliveau.

«Le hockey est presque une institution chez nous, lance le président du comité organisateur du 50e des Habs, Laurent Tétrault. Alors quoi de mieux que d'inviter une institutition ? Depuis qu'on sait que Jean Béliveau sera des nôtres, les billets se vendent comme des petits pains chauds. Et c'est naturel. Jeunes, on ne manquait jamais les matchs à la radio lorsqu'il était capitaine. J'écoutais les matchs à CKSB même en trayant les vaches !

« Mais la vraie fête, c'est l'histoire du hockey à La Broquerie », souligne Laurent Tétrault. On s'amusera et on brûlera même l'hypothèque de l'aréna! » En effet, l'aréna, construite en 1978, avait nécessité un emprunt de 65 000 $. « Après 20 ans, on doit réparer le toit de l'aréna et paver le stationnement, poursuit Laurent Tétrault. On compte donc utiliser les profits de la grande fête pour financer les rénovations. » Le coût des billets pour le 50e des Habs et du club sportif comprend le banquet, la soirée avec l'orchestre Midstream, la boisson à volonté, le livre du 50e des Habs et un reçu d'impôts pour votre don. Coût : 150 $ par couple ou 90 $ par individus, mineurs 8 $. Renseignements : 424-5251.

MUSIQUE

Des prix pour les francophones

Les associations de l'industrie musicale de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba se sont fusionnées pour former la Prairie Music Alliance (alliance de la musique des Prairies). Cet organisme présentera les premiers Prairie Music Awards à Winnipeg cet automne.

La cérémonie aura lieu au théâtre Walker le 17 octobre 1999. Des prix seront décernés dans 19 catégories, dont celle d'Artiste(s) francophone(s) de l'année.

Les candidatures sont acceptées jusqu'au 15 juin. Pour être éligible, il faut avoir produit un album entre le 1 janvier 1998 et le 31 mars 1999. Dans la catégorie Artiste francophone de l'année, 50% des paroles doivent être en français. Renseignements: Gaylene au 942-8650.

Le Comité scolaire
de l'école Lagimodière
vous invite à rendre hommage à

Mme Patricia Danylchuk

et célébrer au-delà de 30 années dédiés à l'éducation de nos jeunes.

Un Vin et Fromage sera servi à la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lorette, **le jeudi 27 mai 1999 à 19 h.**

Coût d'entrée à la porte: 10 $

Jeux panaméricains

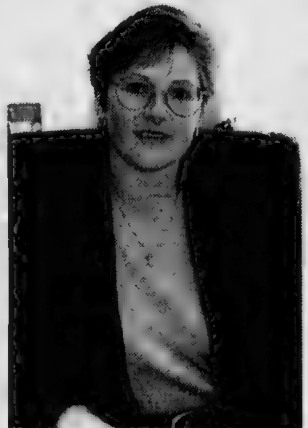
Les Amériques vues par...

Ça roule au Club

par Christine RUEST

Le Club La Vérendrye se prépare depuis déjà deux ans à accueillir la compétition de quilles pour les Jeux panaméricains. Du 1er au 9 août, presque 100 athlètes et 125 spectateurs se rendront au Club, qui sera le seul site francophone à accueillir une épreuve sportive lors des Jeux.

«Les Jeux panaméricains donneront un aperçu international au Club, en apportant beaucoup de touristes, d'athlètes et de médias», affirme la directrice du Club La Vérendrye Julie Turenne-Maynard. De fait, les billets pour le championnat de quilles sont tous vendus (la salle peut contenir au maximum 209 personnes), ce qui ne surprend pas la directrice du Club. «Les quilleurs aiment voir jouer les autres quilleurs, explique-t-elle, et se déplaceront pour venir les voir.»



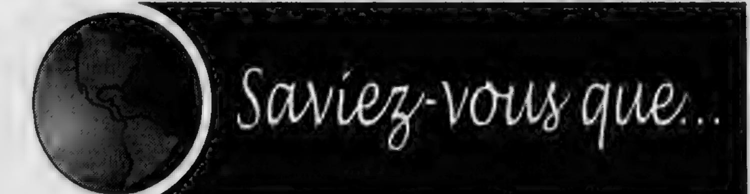
Julie Turenne-Maynard.

L'accueil d'un événement d'une telle envergure représente une activité très profitable pour le Club La Vérendrye, qui éprouvait dans le passé des difficultés financières.

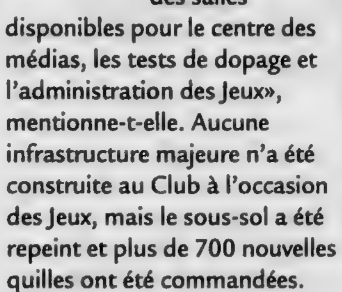
Pour s'assurer du bon déroulement de l'événement, le Club devra faire appel à près de 60 bénévoles par jour. Plusieurs bénévoles travailleront sur des quarts de travail entre 5 h 30 et 23 h, tandis que ceux qui font la sécurité devront être présents 24 heures sur 24. Tous les employés devront se faire accrédités et recevront un laissez-passer spécial avant de pouvoir mettre le pied dans l'édifice.

En ce qui concerne les installations, Julie Turenne-Maynard croit que le Club est bien équipé. «Nous avons assez d'espace ici pour bien accommoder les athlètes et les spectateurs. En plus, nous avons des salles disponibles pour le centre des médias, les tests de dopage et l'administration des Jeux», mentionne-t-elle. Aucune infrastructure majeure n'a été construite au Club à l'occasion des Jeux, mais le sous-sol a été repeint et plus de 700 nouvelles quilles ont été commandées.

Selon la directrice du Club, qui est aussi présidente sortante de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, les retombées économiques pour le quartier seront énormes. «Avec les quilles au Club, les fêtes à la Fourche et les activités qui auront lieu sur la Provencher, il y aura un "boost" incroyable!»



Saviez-vous que...



- ✓ On estime à 424 millions $ les dépenses totales engendrées par la tenue des Jeux au Canada.
- ✓ On estime à 296 millions $ les retombées qui s'ajouteront aux 128 millions $ dépensés directement au Canada en raison de la tenue des Jeux.
- ✓ Environ 110 000 visiteurs et athlètes débourseront 28 millions $ en dépenses supplémentaires au Manitoba pendant les Jeux.
- ✓ Winnipeg sera la deuxième ville qui aura accueilli les Jeux à deux reprises (Mexico fut la ville hôte des Jeux en 1955 et 1975).
- ✓ Les premiers Jeux panam remontent à 1951.
- ✓ Les premiers Jeux panam devaient avoir lieu en 1942 à Buenos Aires (Argentine), mais ont été reportés en raison de la Deuxième Guerre mondiale.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

McEvoy blessée

Un entraînement rigoureux fait partie de le vie quotidienne de ces deux jeunes gymnastes. Même si elles ne participent pas aux Jeux panam cet été, elles suiveront de près la compétition.

Christine RUEST



Katie McEvoy.



photo: Christine Ruest

Natalie Trudeau.

Tête d'affiche des Jeux panaméricains en gymnastique, Katie McEvoy ne pourra pas participer à la compétition. Une blessure au genou empêchera la jeune femme de 18 ans de participer aux épreuves de qualification. Elle entend, cependant, suivre de près la compétition.

Katie McEvoy pratique la gymnastique depuis l'âge de quatre ans. L'élève de secondaire 4 du collège Miles Macdonnell s'entraîne six jours par semaine au Club Panthers, en raison de quatre à cinq heures par jour. « La gymnastique fait partie de ma routine quotidienne, explique l'athlète de 18 ans. C'est naturel pour moi, tout comme respirer ou manger. »

La gymnastique, soutient-elle, lui a fait vivre des expériences qui ne se présentent pas à toutes les filles de son âge. Membre de l'équipe nationale depuis six ans, elle a participé à des compétitions en France, en Suisse, en Corée, à Cuba et aux États-Unis. Ses talents lui ont aussi valu des bourses d'études. « J'ai accepté une bourse d'études pour faire de la gymnastique à l'Université Penn State, donc je continuerai à pratiquer le sport pour au moins 5 ans », affirme-t-elle.

Sa coéquipière, Natalie Trudeau, mentionne qu'elle a déjà ses billets pour les Jeux panam car elle n'est pas encore au niveau pour y participer. L'élève de 8e année du collège Louis-Riel, s'entraîne au Club Panthers depuis l'âge de trois ans. Elle pratique cinq jours par semaine afin de se préparer pour le championnat national de gymnastique artistique, qui aura lieu du 23 au 30 mai à Vancouver. Bien qu'elle se prive des soirées avec ses amis pour pratiquer son sport préféré, elle ne regrette jamais ses sacrifices lorsqu'elle voit toutes ses réalisations.

Robert Persechino, un des entraîneurs en chef au Club Panthers, croît qu.un entraînement rigoureux peut motiver les jeunes athlètes. « Lorsqu'elles travaillent fort, les filles se font récompenser à court terme, par un voyage ou une compétition importante, mais aussi à long terme, avec une notion de succès, d'avoir réussi. En tant qu'entraîneur, je veux les motiver à aller plus loin en leur disant ce qui va arriver si elles travaillent fort », affirme-t-il.

Robert Persechino soutient que ses gymnastes s'entraînent fort, mais beaucoup moins que la moyenne canadienne. « Au Club Panthers, nos athlètes s'entraînent 21 heures par semaine, tandis que la moyenne canadienne se situe à 27,5 heures, mentionne Robert Persechino. Ça pourrait paraître comme beaucoup, mais les filles viennent parce que ça leur tente, parce qu'elles aiment ça. »

Pendant les jeux

Les compétitions de gymnastique artistique auront lieu à l'Aréna de Winnipeg du 24 au 27 juillet. Les prix des billets (sièges réservés) sont entre 20$ et 40$.

Les compétitions de gymnastique rythmique auront lieu au nouveau gymnase de l'Université du Manitoba du 6 au 8 août. Les prix des billets (sièges réservés) varient entre 18$ et 25$.

Fiers des Jeux

Dans le cadre du programme « Fiers des jeux », la Société des Jeux panam recueille de l'information sur les initiatives de fierté des Jeux qui ont lieu dans la communauté franco-manitobaine et qui mettent en valeur les Jeux panaméricains ou la culture panaméricaine. Ces activités peuvent inclure des bannières, des concerts, des activités sportives ou scolaires.

Les groupes qui organisent de telles activités sont invités à communiquer avec Christine Mahé ou Julie Plamondon au 954-3076 pour leur faire part des détails.

C. R.

WATER-POLO

La coupe à Winnipeg

Christine RUEST

La 12e Coupe du monde féminine de la Fédération internationale de natation amateur (FINA) de water-polo aura lieu du 24 au 29 mai à la Piscine Pan Am.

Cette compétition servira d'épreuve de qualification pour les Jeux olympiques 2000. Les huit meilleures équipes du monde, soit la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Russie, les Pays-Bas, les États-Unis, l'Australie et le Canada, se disputeront deux des cinq places encore disponibles aux Jeux de Sydney. Une place sera accordée à la meilleure équipe européenne et l'autre à la meilleure équipe nord-américaine. L'Australie, pays hôte des Jeux olympiques, se qualifie automatiquement.

Aux Jeux olympiques de Sydney, le water-polo féminin deviendra une discipline officielle et des médailles seront accordées pour la première fois. Ce sera de même pour les Jeux panaméricains de cet été, où le water-polo féminin a été ajouté au programme.

L'équipe italienne, championne de la coupe de 1998 et les Pays-Bas, qui ont remporté une médaille à chacune des compétitions depuis 1979, comptent parmi les équipes favorites de ce tournoi.

L'équipe canadienne est presque assurée d'une place aux Jeux olympiques de Sydney si elle peut vaincre les États-Unis. La rencontre Canada/États-Unis, prévue le 25 mai à 19 h 45, sera l'un des points culminants de la Coupe du monde. Si l'équipe canadienne ne parvient pas à se classer devant les États-Unis à la fin de cette compétition, elle aura l'occasion de se qualifier pour les Jeux olympiques dans une deuxième épreuve de qualification du 6 au 14 mai 2000 en Sicile.

L'équipe nationale féminine du Canada participe aux tournois internationaux depuis 1977. Ses deux principales réussites ont été une médaille d'or à la Coupe du monde 1981 et une médaille d'argent au Championnat du monde des sports aquatiques en 1991.

La Coupe du monde féminine débutera le lundi 24 mai à 16 h à la Piscine Pan Am (25 Poseidon) et les compétitions auront lieu jusqu'aux finales, le 29 mai à 15 h 15.

Télé-horaire de la semaine du 24 au 30 mai 1999



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h à 15 h 59

6h10 Iris le gentil professeur
6h35 Iznogoud
7h00 Matin express
9h00 Les 3 mousquetaires
Julie Payette (J)
10h00 Liza (L au J)
Le Monde de Clémence (V)
11h00 La Vraie Vie
12h00 Le Midi
12h30 Lingo
13h00 Cinéma:
Deux petites voix (L)
L'Amour tagué (Ma)
Les leçons de la vie (Me)
Son et silence (J)
Perry Masson: Un éditorial de trop (V)
15h00 Les Chatouilles
15h01 La Maison de Ouimzie
15h30 Rouli-roulotte (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile
15h59 0340

Lundi

16h00 Woof!
16h24 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courant du Pacifique
➤ 19h00 Les Grands Films: **Le Club de la chance.** *É.-U. 1993. Chronique. Avant de partir pour la Chine où elle doit rencontrer deux demi-sœurs qu'elle n'a jamais vues, une Sino-Américaine rend visite à des amies de sa mère qui évoquent leur enfance, leur mariage malheureux et leur immigration aux États-Unis.*
21h30 Chroniques de l'étrange
21h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 Vidéo Clip
0h05 De bouche à oreille
1h05 Fin des émissions

Mardi

16h00 Un cas très spatial
16h24 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Manitoba ce soir
18h00 La soirée du hockey Molson
21h00 Le Téléjournal/Le Point
22h00 Les Nouvelles du sport
22h28 Découverte
➤ 23h28 Cinéma: **Les Cent et une nuits.** *Fr.-G.-B. 1994. Comédie. Divertissement autour d'un presque centenaire qui incarne à lui seul tout le cinéma.*
3h00 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Océane
16h24 0340
16h30 Sur la piste
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Branché
19h00 Jardin d'aujourd'hui
19h30 Pareil pas pareil
20h00 Au nord du 60e
21h00 Coup d'œil
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h28 Vues d'ici: **Le Rendez-vous de Sarajevo.** *Can. 1997. Documentaire.*
0h30 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h24 0340
16h30 Les Maîtres des sortilèges
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Manitoba ce soir
18h00 La Soirée du hockey Molson
21h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
22h00 Les Nouvelles du sport
22h28 Branché
➤ 22h57 Cinéma: **Swing Kids.** *É.-U. 1993. Drame. En 1939, à Hambourg, tandis qu'Adolf Hitler continue de raffermir son emprise sur un pays qu'il s'apprête à lancer en guerre, des adolescents, indifférents ou hostiles au climat politique, ne s'intéressent qu'à la mode, à la musique et aux danses américaines.*
2h25 Fin des émissions

Vendredi

16h00 La Série des aventures
16h24 0340
16h30 Lassie
16h55 0340
17h00 Change d'air!
17h30 La tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Le monde de Gabrielle Roy
19h00 Kamikazes
19h30 Partis pour la gloire
20h00 Connaître la suite
21h00 Zone libre
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 2000 ans de cinéma: **Quelques arpents de neige.** *Can. 1972. Drame. Pendant l'insurrection de 1837, dans un village du Québec, un homme continue d'habiter la maison de son père pourtant requisitionnée par un Anglais. Il s'éprend de la fille d'un voisin, promise en mariage à un avocat de Montréal. Tous deux s'aiment tendrement, mais leur relation connaît une fin tragique.*
1h30 Fin des émissions

Samedi

7h00 Babar
7h30 Les Moomins
8h00 La Bande à Dingo
8h30 Les 101 Dalmatiens
9h00 Couacs en vrac
9h30 Doug
10h00 Princesse Sissi
10h30 Animaniacs
11h00 Franc-Croisé
11h30 Fais-moi peur!
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma : **Titre à communiquer**
14h30 Direction : Sud
15h30 Parents d'aujourd'hui
16h00 L'Accent francophone
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Les Contes d'Avonlea
18h00 Ce soir
18h30 Vélo mag
19h00 La soirée du hockey Molson
22h00 Le Téléjournal
22h30 Les nouvelles du sport
➤ 22h55 Télé-Suspense: **Titre à communiquer**
1h05 Fin des émissions

Dimanche

7h30 Babar
8h00 Les Nouvelles Aventures de Winnie l'ourson
8h30 Kléo
9h00 Bravo la famille!
9h30 Doug
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 En toute liberté
11h30 Entrée des artistes
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second regard
14h00 Gros plan
14h30 Splendeurs naturelles d'Europe
15h30 Horizons
16h30 L'Arche de Noé
17h00 *Titre à communiquer*
18h00 Ce soir
18h30 Découverte
19h30 La Vie d'artiste
20h00 Les Beaux dimanches: ***Titre à communiquer.***
21h00 Les Beaux dimanches: ***Titre à communiquer***
22h00 Le Téléjournal
22h33 Les Nouvelles du sport
➤ 23h00 Ciné-Club: ***Titre à communiquer.***
0h45 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

4h30 Infopublicité
Infopublicité (L)
5h00 Infopublicité (L)
Salut, bonjour!
5h30 Tarzan (L)
6h00 Ciné-Congé: **Problèmes modernes** (L)
8h00 Bla Bla Bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 Ciné-Congé: **Don Camillo** (L)
Les Fruits de la passion
10h45 J.E. en Direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les Mordus

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Fais-moi rire
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Place Melrose
20h00 Salle d'urgence
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Reporter
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Ent'Cadieux
19h00 Ally Mc Beal
20h00 Simon Durivage: Héroïne: Mourir à petite dose
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 Fleurs et jardins
19h00 Planète en folie I
20h00 Des crimes et des hommes II
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
23h01 Infopublicité
1h01 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Caméra choc
18h30 Dodo déco
19h00 Jasmine
20h00 Nikita
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Vendredi

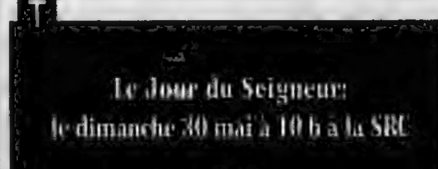
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Drôle de cinéma: **Sans dessus dessous.** *Am. 1994. Comédie. À la suite d'une erreur, un garçon de milieu aisé se retrouve dans un camp de redressement et un jeune délinquant dans un luxueux camp de vacances.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
23h02 Infopublicité
1h02 Fin des émissions

Samedi

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Fleurs et jardins
10h30 Vins et fromage
11h00 Championnat des quilles
12h00 Infopublicité
13h00 Les ailes de la mode
13h30 Cyber club
➤ 14h30 Ciné-pop: **Le vol de l'intruder.** *Am. 1990. Drame de guerre. Au Vietnam, deux pilotes américains mis aux arrêts pour avoir désobéi à un ordre décident de voler au secours de leur chef en péril.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Bigfoot: Une rencontre inoubliable.** *Am. 1994. Film d'aventures. La rencontre d'un garçonnet et d'une étrange créature vivant dans la forêt attire l'attention des médias, mais aussi des chasseurs.*
➤ 19h30 Ciné extra: **Un monsieur distingué.** *Am. 1992. Comédie satirique. Un magouilleur dont le nom ressemble à celui d'un politicien décédé parvient à se faire élire au congrès américain.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 Le TVA, sports
➤ 22h55 Ciné-Lune: **La nurse.** *Am. 1990. Drame fantastique. Après la naissance de leur enfant, un couple engage une gardienne à plein temps qui s'avère entretenir un culte à l'endroit d'un arbre maléfique.*
1h25 Infopublicité
1h55 Fin des émissions

Dimanche

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 Via TVA
12h00 Infopublicité
➤ 14h00 Cinéma en famille: **Mac et moi.** *Am. 1998. Film de science-fiction. Ayant réussi à s'enfuir des laboratoires de la NASA, un enfant extraterrestre se réfugie chez un jeune handicapé qui l'aide à retrouver sa famille.*
15h00 Décibel
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La vie est un sport dangereux
18h00 Fort Boyard
➤ 19h00 Cinéma Télémax Vidéotron: **Proposition indécente.** *Am. 1993. Drame sentimental. Un milliardaire offre un million de dollars à une jeune femme mariée en échange d'une nuit d'amour.*
21h30 Le TVA, édition réseau
21h55 Le TVA, sports
22h21 Évangélisation 2000
23h51 Infopublicité
0h21 Fin des émissions





TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 Les arts et les autres (L)
La vie d'artiste (Ma)
Itinéraire Bis (Me)
Télétourisme (J)
Bons baisers d'Amérique (V)
5h30 Télématin
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 La vie d'artiste (L)
La 50e avenue (Ma)
Bons baisers d'Amérique (Me)
Panorama (J)
Cap aventure (V)
9h00 Zig zag café
10h00 Polémiques
Au nom de tous les dieux (Ma)
Mise au point (Me)
Faits divers (J)
Temps présent (V)
11h00 Journal de TV5
11h30 Bouillon de culture (L)
Si j'ose écrire (Ma)
Reflets (Me)
Chroniques du Danube (J)
Faxculture (V)
12h15 Revue de presse canadienne (V)
12h30 Faut pas rêver (Ma)
Outremers (Me)
Savoir plus santé (J)
Les Belges du bout du monde (V)
12h45 C'est la vie (L)
13h00 Découverte (V)
13h30 Funambule (L)
Télécinéma (Ma)
Rêves en Afrique (Me)
Courants d'art (J)
14h00 Le journal de France 3
14h30 La chance aux chansons
15h15 Gourmandises
15h30 Des chiffres et des lettres
Côté science (J)

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 La 50e avenue
18h00 Journal de France 2
18h30 La vie à l'endroit
20h15 Les pieds sur l'herbe
20h30 Comme au cinéma
21h30 Journal belge
22h00 L'Écran témoin
23h15 Soir 3
23h45 Les enfants de lumières
1h15 Télécinéma
2h00 Reflets
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 La 50e avenue
4h45 Journal de TV5

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Bons baisers d'Amérique
18h00 Journal de France 2
18h30 Ça se discute
20h30 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle
23h15 Soir 3
0h00 La vie à l'endroit
1h45 Les pieds sur l'herbe
2h00 Au nom de la loi
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Sport Africa
4h45 Journal de TV5

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Panorama
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h30 Savoir plus santé
21h30 Journal belge
22h15 Le cercle
23h15 Soir 3
0h00 Ça se discute
2h00 Temps présent
2h45 Voilà Paris
3h45 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Rêves en Afrique
4h45 Journal de TV5

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Cap aventure
18h00 Journal de France 2
18h30 Femmes à corps défendant
19h30 Clip postal
20h00 Anne Le Guen
21h30 Journal belge
22h15 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Envoyé spécial
2h00 Si j'ose écrire
2h45 Voilà Paris
3h30 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Espace francophone
4h45 Journal de TV5

Vendredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Les arts et les autres
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 La télé des francofolies
21h30 Journal belge
22h00 Au delà des apparences
23h00 Revue de presse canadienne
23h15 Soir 3
0h45 Anne Le Guen
1h15 Union libre
2h45 Voilà Paris
3h30 La chance aux chansons
4h15 Alice
4h45 Journal de TV5

Samedi

5h00 Au delà des apparences
5h50 Revue de presse canadienne
6h00 Les Belges du bout du monde
6h30 Tendances
7h00 Découverte
8h00 Génération sensations
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Génies en herbe
9h30 Rince ta baignoire
10h00 Télétourisme
10h30 Grands gourmands
11h00 Journal de TV5
11h30 Les arts et les autres
12h00 Horizons francophones
12h30 Sport Africa
13h00 Magellan hebdo
13h30 Méditerranéo
14h00 Journal de France 3
14h30 Itinéraire bis
15h00 Funambule
15h30 Fleurs et jardins
16h00 Journal suisse
16h30 Thalassa
17h30 Vins et fromages
18h00 Journal de France 2
18h30 Samedi soir chez Estelle
20h45 Télécinéma
21h45 Journal Belge
22h15 Union libre
23h45 Soir 3
0h00 Vivement dimanche
2h00 Vivement dimanche prochain
2h30 l'homme de Suez
3h30 Magellan hebdo
4h00 Paris chic choc
4h15 Télétourisme
4h45 Journal de TV5

Dimanche

5h00 Méditerranéo
5h30 Cap aventure
6h00 Autant savoir
6h30 Rêves en Afrique
7h00 Sindbad
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Espace francophone
9h30 Kiosque
10h30 Vins et fromages
11h00 Journal de TV5
11h30 Fleurs et jardins
12h00 Vivement dimanche
14h00 Journal de France 3
14h30 Les enfants de lumière
16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Les chroniques du Danube
18h00 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche prochain
19h00 Grands gourmands
19h30 Bouillon de culture
20h45 Faxculture
21h30 Journal belge
22h00 Au nom de tous les dieux
23h00 Télétourisme
23h30 Soir 3
23h45 Samedi soir chez Estelle
1h45 Cap Aventure
2h15 Portrait d'André Téchiné
3h15 L'écran témoin
4h45 Journal de TV5

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le poin (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h0 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Griffe
1h00 Montréal en spectacle
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

4h30 Montréal en spectacle
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Vivre ici
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal en spectacle
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Simplement la vie
17h30 Vivre ici
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Le téléjournal
21h30 Un Canadien à Tokyo
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Entrée des artistes
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Temps d'affaires
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 La facture
9h00 Point de presse
10h00 Griffe
10h30 L'Accent francophone
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Point de presse
17h30 Franc jeu
18h00 Le monde ce soir
18h30 La Facture
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Médias
21h30 Second regard
22h00 Portrait de notre temps
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 L'Accent francophone
1h00 Zone libre
2h00 Branché
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Griffe
3h30 Horizons francophones
4h00 Impact

CONCOURS

Nommez vos héros

Louis Riel, Terry Fox, Calixa Lavallée ou Joseph-Armand Bombardier? Le Conseil pour l'unité canadienne et l'Institut Dominion veulent savoir qui sont vos héros. Les deux organismes lancent d'ailleurs un concours national intitulé *Nos héros*.

« Les seuls critères de mises en candidature sont que la personne soit de nationalité canadienne et qu'elle soit décédée », explique la directrice du bureau régional des Prairies pour le Conseil sur l'unité canadienne, Michèle Stanners.

Les Canadiens ont jusqu'au 19 juin pour identifier leurs héros et les faire connaître par courriel, poste ou télécopieur. Vingt gagnants seront retenus et leur nom sera dévoilé le 1er juillet. « On veut avoir des gens de toutes les disciplines, de tous les milieux et de toutes les ethnies. Ça serait bien si les francophones participaient en grand nombre », signale Michèle Stanners.

« Tout le monde peut participer à ce concours, mentionne-t-elle. Je crois d'ailleurs que ça peut susciter des discussions intéressantes dans les familles ou les salles de classe. On apprend beaucoup sur quelqu'un en lui demandant qui est son héros. »

Ce concours est une première pour le Conseil pour l'unité canadienne et l'Institut Dominion. L'an dernier, les deux organismes ont lancé un Jeu questionnaire sur l'histoire du Canada et 1 500 Canadiens avaient répondu à différentes questions portant sur l'histoire du pays. Les résultats étaient compilés par la firme Angus Reid.

Renseignements : 2055, rue Peel, bureau 410, Montréal, Québec, H3A 1V4 ou 1 (800) 363-0968 ou www.nosheros.com.

A. C.





Gracieuseté : Michèle Stanners

Michèle Stanners.

photo: Pascal Dubé

Les cinq de Saint-Léon

Cinq jeunes adeptes de tae kwon do de Saint-Léon se sont illustrés lors des Jeux Can Am qui se sont déroulés au centre Duckworth de l'Université de Winnipeg le 17 avril. Chez les 15 ans dans la catégorie Patterns, Nathalie Martel a remporté l'argent. Pour ce qui est du groupe des 11 à 14, ans Sylvie Toupin a gagné l'or. Dans la même catégorie, Ashley Richards a mérité l'argent. Chez les 11 à 14 ans dans la catégorie Sparring, Brigitte Martel a raflé l'or. Pour sa part, Mélanie Martel a récolté le bronze.

CHANT CHORAL

Gérard Jean reconnu par ses pairs

« Une chorale, c'est un peu comme une famille, lance le président sortant des Intrépides, Gérard Jean, qui a reçu le 22 avril le prix Marius-Benoist. Je suis très reconnaissant d'avoir mérité l'estime de mes frères et sœurs. »

Gérard Jean est connu dans le monde de la musique franco-manitobaine. Outre ses années avec Gerry et Ziz, il a participé à des productions du Cercle Molière, composant de la musique pour *Cré Sganarelle* en 1981. Il a aussi été organiste et dirigeant de la chorale du Précieux-Sang. Mais c'est lorsque Guy Boulianne, le directeur des Blés aux Vent, lui demande en 1988 de faire des arrangements à quatre voix de ses chansons qu'il s'est intéressé davantage au chant choral. Depuis, il est membre des Intrépides et de l'Alliance chorale du Manitoba. « C'est une façon, dit-il, de se faire des amis, de chanter et de connaître de la nouvelle musique. »

Le prix Marius-Benoist existe depuis le début des années 90. Nommé en honneur du directeur de l'ancien orchestre de Saint-Boniface et protecteur des arts musicaux Marius Benoist, le prix est remis annuellement aux personnes qui ont contribué au chant choral en général ou aux Intrépides en particulier.

D.B.



photo: Daniel Bahuaud

Gérard Jean.

Un professeur émérite!

Gérard Massé reçoit le prix du professeur de sciences et de mathématiques de l'année de Sigma Xi.

Professeur de science, de mathématique et d'informatique à l'école Lavallée en 7e, 8e et 9e année, Gérard Massé a reçu le 14 mai le Prix Sigma Xi du Manitoba. Le prix est remis annuellement par la société de recherche scientifique Sigma Xi à deux professeurs qui se sont distingués dans l'enseignement des sciences et des mathématiques.

« J'apprécie cette reconnaissance, dit Gérard Massé. J'ai aussi le bonheur d'être entouré de collègues et de parents convaincus de l'importance des sciences. Simone Labossière, une collègue qui a longtemps enseigné les sciences à l'école m'a beaucoup épaulé. »

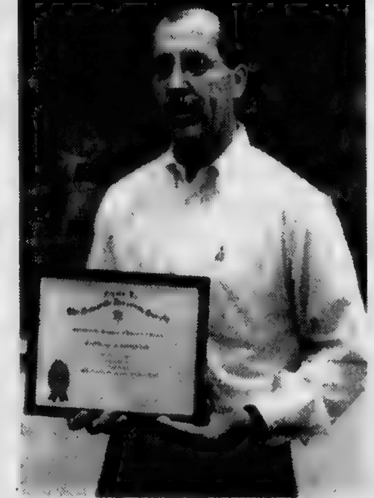


photo: Daniel Bahuaud

Gérard Massé.

Gérard Massé a obtenu le prix Sigma Xi pour sa pédagogie qui fait valoir le rapport étroit entre les mathématiques, la science et la technologie. Depuis son arrivée à l'école Lavallée en 1997, il a fondé un club d'informatique pour les élèves de la 6e année, dont les membres ont fabriqué eux-mêmes sept ordinateurs. Il a aussi organisé cette année l'Expo-Science de l'école, et a fondé un club de mathématique pour les élèves de niveaux pré-secondaires. Il était également un des principaux organisateurs du concours de sciences de la Division scolaire franco-manitobaine qui s'est tenu au Collège universitaire de Saint-Boniface le 20 avril.

Herb Reynolds, un professeur de la division River East, a aussi reçu le prix Sigma Xi.

D.B.

DICTÉE PGL

Bravo Jacinthe !

Jacinthe Bosc de l'école Sainte-Agathe et Anna-Marie Weingartl de Golden Gate Junior High représenteront le Manitoba à la grande finale internationale de la Dictée PGL qui a lieu le 23 mai à Montréal.

En tout, 98 finalistes, âgés de dix à 12 ans et provenant du Canada et des États-Unis, rivaliseront de connaissance pour remporter le premier prix dans chacune des deux catégories : classes francophones et classes d'immersion.

La dictée sera lue cette année par le ministre québécois de l'Éducation, François Legault et le jury de correction sera présidé par le linguiste Jacques Laurin. La Dictée PGL fera aussi l'objet d'une émission spéciale animée par la comédienne Élyse Marquis et diffusée sur les ondes de Radio-Canada le 5 juin. Les internautes peuvent faire la dictée sur Internet à l'adresse suivante : http://dictee.pgl.sympatico.ca.

A. C.



Félicitations Micheline!

Micheline Labelle-Marcotte diplômée en Maîtrise en Éducation en français de l'Université Simon Fraser de Colombie-Britannique.

De papa et maman, Maurice et Antonia Labelle

C'est le mois de Marie...

Ce mois-ci, Marie Lambert Lemieux (née Durand) célèbre également son 90e anniversaire de naissance.

Pour l'occasion, les familles Durand sont venues en grand nombre la rencontrer, le mardi 4 mai, tandis que la famille immédiate se réunira pour une célébration intime pendant la longue fin de semaine. Parents et amis sont à leur tour invités à aller la saluer, quand bon leur semblera, à Place Catherine, place Raymond à Saint-Boniface.

Bonne fête Marie, Maman, tante Marie!

Gens d'ici

Gilbert de retour

Christine RUEST

Après une absence de sept mois, Andrée Gilbert reprend son poste de directrice de marketing pour le Festival du Voyageur.

Andrée Gilbert, qui occupait depuis deux ans le poste de directrice de marketing, avait quitté le Festival du Voyageur en septembre 1998. «Pendant mon absence, je me suis rendue compte qu'il y a deux choses qui sont importantes dans la vie: avoir un emploi que j'aime et travailler avec des gens qui sont agréables, explique la mère de deux enfants. Je ne pourrais jamais trouver nulle part ailleurs une excellente équipe comme celle du Festival. C'est remarquable comment les gens sont emballés; ils ont le Festival au coeur.»



Andrée Gilbert

Andrée Gilbert retrouve cependant un poste aux tâches allégées. Un nouveau poste, celui de responsable des commanditaires, sera occupé par Kelley Fry, qui sera chargée d'établir et de maintenir les liens avec les 75 commanditaires du Festival. «C'est important de donner une attention spécifique à nos commanditaires, explique la femme de 35 ans. Avec quelqu'un qui s'occupe du dossier, je peux me permettre de me concentrer sur d'autres projets.»

De fait, Andrée Gilbert planifie effectuer plusieurs recherches de marché cette année. «Nous préparons des sondages et des groupes de discussion afin de mieux connaître les marchés cibles et mieux répondre aux besoins de notre clientèle», maintient-elle. Elle centera d'étudier l'impact économique du Festival sur la ville de Winnipeg et faire des sondages auprès des jeunes pour analyser le marché.

ÉCONOMIE

Équipe Manitoba au Forum

Le Forum des gens d'affaires francophones du Canada se tiendra du 10 au 12 juin à Bathurst au Nouveau-Brunswick. L'Équipe Manitoba sera composée d'une trentaine de délégués en plus d'une vingtaine d'invités et d'observateurs.

Pascal DUBÉ

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) sera le chef de mission de l'Équipe Manitoba au troisième Forum des gens d'affaires francophones du Canada qui se tiendra du 10 au 12 juin à Bathurst, au Nouveau-Brunswick. Ils seront une cinquantaine de gens d'affaires d'à peu près toutes les régions du Manitoba à participer à différents ateliers qui porteront essentiellement sur le développement du commerce électronique, l'exportation, le développement rural et les nouvelles coopératives.

« On a fait un effort particulier pour inclure des gens d'affaires de toutes les régions du Manitoba, souligne la directrice générale du CDEM, Mariette Mulaire. On a du monde de La Broquerie, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Malo, Saint-Léon, Saint-Laurent et, évidemment, il y aura aussi des gens de Winnipeg. On a essayé de regrouper les gens qui allaient profiter le plus du Forum en fonction des thèmes de cette année et des possibilités de retombées sur le reste de leur communauté.

« On aura une rencontre pré-Bathurst afin de préparer notre participation là-bas, explique-t-elle. Si les gens se rencontrent une fois ici avant d'aller au Nouveau-Brunswick, ils vont déjà avoir fait des liens entre eux et vont pouvoir profiter davantage de leur court séjour à Bathurst. »



Archives La Liberté

Mariette Mulaire rappelle que le Forum des gens d'affaires francophones du Canada n'est pas une affaire de francophones hors Québec, mais que la Belle province participe sur un pied d'égalité avec les autres provinces canadiennes.

Le but premier de ce Forum des gens d'affaires francophone est toujours de faciliter le maillage d'entreprises. Au cours des trois jours d'activités à Bathurst, les délégués pourront également faire des visites d'entreprises et participer à des ateliers.

« Notre but est de voir comment on peut profiter de l'expertise d'autres gens d'affaires, mentionne Mariette Mulaire. On veut célébrer ce qu'on a en commun : la langue française ; et voir comment on peut faire de l'argent avec ça ! C'est aussi une bonne occasion pour nous de montrer à nos politiciens que la francophonie est vivante et bien rentable. »

Voici la liste des 30 participants au Forum des gens d'affaires francophones qui aura lieu à Bathurst au Nouveau-Brunswick du 10 au 12 juin.

Nom	Entreprise	Endroit
André Bérard	Bérard Accounting	Sainte-Anne
Linda Shpak	LS Graphics Design & Printing	Saint-Laurent
René Philippot	Shop Easy Foods	Saint-Claude
Guy Ayotte	Entreprise Ayotte	Saint-Jean-Baptiste
Martine Bordeleau	Services Internet M@bord	Saint-Boniface
Adrien Caillier	A.R.K. New-Tech Ltd.	Saint-Léon
François Catellier	Golden Meadow International	Saint-Malo
Alain Comte	Comte Fabricators	Notre-Dame-de-Lourdes
Mariette Dégagné	2000 Plus	Saint-Boniface
Gilbert Dubé	Horizon International	Saint-Boniface
Victor Dumesnil	CDEM	Sainte-Agathe
Claude Fiola	Dominion Windows	Winnipeg
Roland Gauthier	Porcherie Gauthier Ltée.	La Broquerie
Paul Grenier	P & N Farms	Saint-Léon
Daniel LaBossière	CDEM	Saint-Boniface
André Lafrenière	Pharmacie Seine	Sainte-Anne
Raymond Lavergne	Voyages Lavergne	Saint-Pierre-Jolys
Guy Lévesque	Ville de Sainte-Anne	Sainte-Anne
Anne-Marie Lussier	Prairie Computers	Saint-Boniface
Maurice McCarthy	CDEM	Saint-Boniface
Patrick Neveux	Continuum	Winnipeg
Jeannot Robert	Dépanneur Cheyenne	Sainte-Agathe
Raymond Simard	Solutions Simard Ltée.	Saint-Boniface
Suzanne Mireault	Marketforce	Winnipeg
Denis Tétrault	Habs Auto Service	La Broquerie
Louis Tétrault	CDEM	La Broquerie
Maurice Therrien	Consultations Therrien	Saint-Boniface
Roger Vermette	Municipalité Montcalm	Saint-Jean-Baptiste
Jacinthe Lambert	CDE Saint-Laurent	Saint-Laurent
Claudette Closson	CDC Saint-Pierre-Jolys	Saint-Pierre-Jolys

Point de vue sur l'agriculture
par Gérard Dubé

Nous sommes tous responsables

Acheter des bananes, des fraises, des raisins ou du café... Quoi de plus banal? Et pourtant, chaque fois que nous choisissons de consommer des produits provenant de pays en développement, nous posons des gestes qui ont des effets concrets sur la vie des résidants de ces pays et sur l'environnement.

Dans une émission récemment diffusée à CBC (*From Naked Ape to Super Species*), David Suzuki faisait remarquer que si l'ensemble de la planète avait le niveau de vie des Canadiens, il nous faudrait cinq planètes pour subvenir aux besoins de la population mondiale! Et c'est sans parler des problèmes qu'entraîne notre surconsommation dans les pays producteurs de ces produits.

Prenons l'exemple des bananes. Chaque Canadien en consomme en moyenne 13 kilos par année. Entre 1987 et 1997, l'importation de bananes s'est accrue de 45 %. Les pays exportateurs en produisent donc davantage, souvent aux dépens de leur propre population, créant une foule de problèmes : érosion des sols arables, perte de fertilité, toxicité des sols, déboisement majeur des forêts tropicales humides, contaminations des eaux, détérioration de la santé, etc.

Les terres le plus productives sont parfois acquises par la force (tel au Chili et au Costa Rica) par les multinationales productrices. Seules les terres marginales restent accessibles aux paysans. Ces derniers continuent à produire des céréales traditionnelles (maïs, blé d'Inde), mais doivent rivaliser avec le blé importé des pays nordiques, largement subventionné. Par exemple, les importations en céréales du Costa Rica et du Guatemala ont triplé entre 1980 et 1990. L'emploi dans ces pays de produits chimiques entraîne de sérieux problèmes de santé chez les travailleurs et la population environnante (ironiquement, l'usage de ces produits, comme le Paraquat, est interdit dans les pays du Nord, qui les fabriquent pourtant!). On parle de cancer, de stérilité, de dommages irréversibles au système nerveux et des difformités chez les nouveau-nés. Bref, les résidants des pays producteurs de bananes du Tiers Monde sont à toutes fins pratiques privés de leur terre, privés du droit à l'autosuffisance et de la possibilité de produire pour leur marché local. Tout ça pour que nous puissions manger des bananes.

Café, thé, cacao, canne à sucre, ananas, raisins, fleurs, framboises et divers légumes : voilà autant de denrées produites dans des conditions analogues à la production de banane. (Lire *Bitter Fruit*, de Asoka Mendis et Caroline Van Bers, dans Alternatives Journal, hiver 99.) Ajoutez à cela que ce qu'on trouve dans notre assiette chaque jour a voyagé en moyenne 1 700 km avant de parvenir jusqu'à nous, et vous comprendrez que le transport de ces marchandises est un autre des facteurs importants dans la détérioration de la couche d'ozone résultant d'une trop grande consommation d'énergie.

La diète des Nord-Américains, reconnus gros mangeurs de steak, contient deux fois plus de protéines que nécessaire. Produire une seule livre de steak nécessite la consommation d'autant d'eau qu'une famille en consomme en un mois. Pour chaque _ de livre de boeuf haché en provenance de l'Amérique centrale, 55 pieds carrés de forêts tropicales humides sont détruits. Au Canada, nous consommons du boeuf aux hormones, du poulet aux hormones, du porc engraissé de chaires mortes bouillies et d'antibiotiques... Nous avons des choses à faire!

Selon *Le Monde Diplomatique* (nov. 98),« parvenir à la satisfaction universelle des besoins sanitaires et nutritionnels ne coûterait que 13 milliards de dollars, soit à peine ce que les habitants des États-Unis et de l'Union Européenne dépensent, par an, en consommation de parfums... » Où trouver cet argent ? Peut-être en faisant de meilleurs choix économiques, et en évaluant avec un autre œil la nécessité de toute une technologie, qui au fond nous donne quoi de plus? Un exemple : plus de 600 milliards $ auront été dépensés d'ici janvier prochain dans le seul but d'éviter les conséquences du bogue de l'an 2000, selon le *Guardian Weekly*. Les Américains jettent 12 millions d'ordinateurs dans les dépotoirs. Depuis 1990, plus de mille milliards de dollars ont été dépensés pour cette technologie. (source: CBC Ideas - Luddites & Friends). Quels sont les gains réels? Quand la moitié de la population mondiale gagne moins que 2 $ par jour, ne devrions-nous pas tout remettre en perspective?

Mais pourquoi remettre aux personnes la responsabilité de «changer le monde»? La justice sociale n'est-elle pas l'affaire des politiciens, des universités ou encore de l'industrie? Le problème, c'est que bien souvent nos grandes institutions nous ont abandonnés. De nos jours, les universités doivent absolument se tourner vers le secteur privé pour obtenir des fonds de recherche, et c'est souvent une condition nécessaire pour obtenir des fonds de l'État. Or, les entreprises subventionneront-elles des recherches qui vont à l'encontre de leurs intérêts?

Les politiciens nous ont aussi abandonné en signant les accords du libre échange (NAFTA) et ceux des pourparlers d'Uruguay en 1993 (MATT). On a même tenté d'imposer les accords multilatéraux sur l'investissement (AMI) qui niaient les droits nationaux aux profits des lois du marché. (Lire à ce sujet *From Market Madness to Recession*, de Lou Wallach, octobre 98.) Et nous avons vu que le droit public, le respect de l'environnement et de la santé humaine ne sont pas une priorité pour les multinationales.

En fait, l'agriculture est intégrée à un système économique basé sur de fausse prémisses (lire Herman Daly, *A Case Against the Global Economy*.) et nous sommes tous pris dans un même engrenage. En même temps, nous avons tous des choix à faire. Il est de notre devoir de nous informer afin de poser des gestes quotidiens consciencieux. Que nous le voulions ou pas, nos gestes sont politiques, parce qu'ils ont un impact réel pour la survie de toutes vies.

Gérard Dubé pratique l'agriculture biologique. Cette chronique est la quatrième d'une série de cinq sur les pratiques actuelles en agriculture.



AGRICULTURE

Le rapport Estey ira de l'avant

Pascal DUBÉ

Le gouvernement canadien a annoncé le 12 mai son accord de principe avec les objectifs du rapport Estey sur le transport du grain. Il a demandé à Arthur Kroeger, un ancien fonctionnaire fédéral qui a travaillé sur la Loi sur le transport du grain de l'Ouest en 1983, de préparer d'ici le 30 septembre une série de recommandations pour la mise en œuvre des modifications proposées. Malgré leur horaire chargé en ce temps de l'année, les fermiers affirment qu'ils seront présents aux consultations. La Commission canadienne du blé (CCB), les sociétés ferroviaires et les grandes compagnies agricoles ont également confirmé leur participation.

« Même si on anticipait l'appel de ces consultations, la période de l'année choisie pour les tenir est loin d'être idéale pour nous, les agriculteurs, confirme le président de Keystone Agriculture Producer, Don Dewar. Le gouvernement nous demande de faire un effort extraordinaire et ne nous donne pas vraiment le choix de participer. On ne sait pas encore combien d'entre nous vont pouvoir participer aux consultations, mais on a l'intention d'être là et de se faire entendre. »

Le ministre refuse cependant de procéder à une revue des tarifs pour le transport du grain. David Collenette affirme qu'une révision des tarifs serait un exercice long et retarderait inutilement la mise en œuvre des recommandations. Le rapport Estey prévoit d'ailleurs des mesures qui vont avoir pour but d'augmenter la concurrence entre les chemins de fer, ce qui aurait pour effet de garder les frais de transport à un niveau acceptable.

« C'est vrai que le rapport Estey parle du partage des économies qui sont faites par les sociétés ferroviaires, confirme Don Deware. Depuis plus de huit ans, les compagnies économisent des millions de $, mais, nous, les fermiers, on n'en a pas encore vu une cenne ! La question de la compétition en est une que l'on va devoir sérieusement étudier alors que tout le monde sait qu'il n'y a que deux compagnies ferroviaires au pays. »

Un autre point qui préoccupe les agriculteurs et particulièrement la CCB, c'est la recommandation du rapport Estey voulant que la CCB se concentre sur la commercialisation et se retire du transport et la manutention du grain.

« Nous avons accepté de participer aux consultations à condition qu'on ne parle pas de la possibilité de retirer à la CCB ses droits dans le domaine du transport et la manutention du grain, déclare la responsable des communications pour la CCB, Diana Allen. On a l'intention de défendre les droits des agriculteurs en s'assurant que chacune des parties respecte ses engagements. On est d'accord avec un système de transport du grain qui sera plus commercial, mais on doit être réaliste, on n'a pas de rivière Mississippi ou de fleuve Saint-Laurent dans les Prairies pour transporter les céréales. On n'a pas beaucoup de choix et si on veut être en mesure d'assurer la livraison du grain à nos clients, la CCB doit avoir son mot à dire dans le processus de transport et de manutention. «

Les responsables du processus de consultations ne savent pas encore très bien comment ils vont réussir à rejoindre les fermiers pour recueillir leurs commentaires. La CCB a déjà confirmé son intention d'agir à titre d'agent de commercialisation et de représentant des fermiers tout au long des consultations. Au bureau d'Arthur Kroeger, personne n'a été en mesure de confirmer s'il y aura un processus d'assemblées publiques où les agriculteurs pourront exprimer leur point de vue. Les détails devraient être connus avant la fin du mois.

2000 Plus

Un nouveau local, de nouveaux services

Pascal DUBÉ

2000 Plus prend de l'expansion. La petite entreprise qui offre un service de formation pour l'utilisation efficace des programmes de gestion de bureau a officiellement ouvert le 14 mai ses nouveaux locaux situés au premier étage de la Maison franco-manitobaine. L'entreprise compte également bientôt offrir au grand public des cours de traitement de texte et de familiarisation au réseau Internet.

« Avant l'ouverture de ces bureaux, j'opérais de la maison et je me rendais chez mes clients pour faire la formation, explique la propriétaire de 2000 Plus, Mariette DeGagné. Maintenant, je peux toujours me rendre dans leur entreprise s'ils le veulent ou ils peuvent choisir de venir ici pour suivre leur formation.

« Maintenant que j'ai un endroit où offrir des cours, je veux m'ouvrir davantage au public, affirme-t-elle. Dans un avenir proche, je veux être en mesure de donner des cours les mardis, mercredis et jeudis à toutes les personnes qui voudraient se familiariser avec l'ordinateur et les programmes informatiques. On a quatre nouveaux ordinateurs branchés à Internet pour les servir. C'est juste assez pour permettre un enseignement personnalisé, car ce n'est pas tout le monde qui est rendu au même niveau. Les gens n'auront qu'à téléphoner pour s'inscrire.»

Mariette DeGagné en a aussi profité de l'occasion pour annoncer officiellement la venue de Michelle Fenez comme partenaire dans l'entreprise. Michelle Fenez travaille à temps plein avec 2000 Plus depuis le 1er avril à titre de responsable du marketing et du développement de l'entreprise.



photo: Pascal Dubé

Michelle Fenez et Mariette DeGagné lors de l'ouverture de leurs nouveaux locaux dans la Maison franco-manitobaine.

Fête du Canada

Marilyn Tardif, finaliste

Marilyn Tardif, du collège régional Gabrielle-Roy, est finaliste manitobaine pour le Défi de l'affiche de la fête du Canada1999. Son dessin a été retenu parmi les 3 800 affiches soumises dans la province. À titre de finaliste du concours national, Marilyn Tardif se rendra à Ottawa pour la fête du Canada, où le dessin de l'un des finalistes sera choisi comme affiche officielle de la fête du Canada et distribué partout au pays.

Parmi les autres participants au concours, certains ont mérité des mentions honorables: Joel Lussier et Carolyn Kroeker, de l'école Lacerte; Marina Ricard, du complexe scolaire Saint-Claude; Dolma Namgya et Charmaine Rosa, de l'école Saint-Maurice et Ryan Neepin, de l'école Agassiz.

C.R.

La voix des affaires

LE BULLETIN D'INFORMATION DU CDÉM

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA — ECONOMIC DEVELOPMENT COUNCIL FOR MANITOBA BILINGUAL MUNICIPALITES

Falcon Auto Leasing

Roland Boisvert n'est pas un nouveau venu en affaires. Cet ancien conseiller pour la Banque fédérale de développement (BFD) a en effet été propriétaire d'une station-service à Lorette, puis de Boisvert Transmissions et de Mint Autobody. «J'ai tout vendu ça et j'ai démarré **Falcon Auto Leasing** à temps partiel, en même temps que je travaillais pour la BFD», raconte-t-il. C'était en 1990.

Aujourd'hui, Falcon Auto Leasing est une entreprise en pleine expansion. Comme le dit son propriétaire : «On a toujours des autos sur le chemin!» Falcon Auto Leasing compte de nombreux clients, qui peuvent louer leur voiture à long terme ou encore la louer pour acheter. L'entreprise achète aussi à l'encan des voitures à l'état presque neuf, dans le but de les revendre.

«On est en compétition contre les géants de l'industrie qui ont des fonds incroyables pour le marketing de leurs produits, lance Roland Boisvert. On ne peut pas concurrencer sur ce plan-là, mais on sait que nos prix sont aussi bons et parfois meilleurs que ceux des concessionnaires.» La raison est fort simple : avec ses quelque 340 autos en location, Falcon Auto Leasing est devenu un gros acheteur. À ce titre, l'entreprise bénéficie souvent de rabais substantiels du fabricant. «Par exemple depuis le mois d'avril, on a un rabais de 1 750 $ sur les mini-fourgonnettes Chrysler. Ce rabais-là peut se terminer n'importe quand; mais parce qu'on a payé moins cher les 16 mini-fourgonnettes qu'on a achetées en avril, nos clients aussi ont fait des économies.»

Une aide précieuse

Roland Boisvert connaît bien la valeur des contacts et du réseautage; il sait aussi qu'il faut savoir s'appuyer sur les ressources en place. C'est pourquoi il a fait appel au CDEM dans le passé. «J'ai eu de l'aide du côté du marketing. Ils ont aussi fait des recherches pour nous sur la réglementation municipale, par exemple. Et quand nous avons acheté notre édifice sur la rue Marion, ils nous ont aussi donné des suggestions pour la décoration. Mais surtout, le CDEM est excellent quand il s'agit de faire la promotion de notre entreprise auprès de l'ensemble des municipalités bilingues.»

Un bon service

«Chez nous, affirme Ronald Boisvert, les gens ne sont pas anonymes.» Misant sur le service à la clientèle. De plus, Roland Boisvert explique que ses clients sont toujours très bien servis quand ils doivent se rendre chez les concessionnaires pour des vérifications ou des réparations. «Les concessionnaires connaissent notre autocollant; quand ils ont une voiture identifiée à Falcon Auto Leasing, ils traitent nos clients aux petits soins.»

Better Equipment Leasing Inc.

Co-propriétaire de Falcon avec son épouse Yvette et son associé Raymond Lafond, Roland Boisvert gère aussi **Better Equipment Leasing.** «Ce côté-là de l'entreprise dessert les personnes et les commerces qui préfèrent louer leur équipement de bureau et leurs ordinateurs.» Essentiellement, les clients de Better «nous indiquent exactement le genre d'ordinateurs et de logiciels qu'ils veulent. On achète ce matériel et on leur loue. Pour les gens qui veulent renouveler leur système informatique tous les trois ans, par exemple, c'est une solution avantageuse.»



Falcon Auto Leasing et Better Equipment Leasing ont une nouvelle adresse :
361, rue Marion
Winnipeg Manitoba R2H 0V4
Prime Line : 254-4702 • Télécopieur : 235-0335
Ligne directe Better : 235-0188 • Ligne directe Falcon : 231-1244

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES FRANCOPHONES: ON S'EN OCCUPE!

Notre personnel, nos programmes, nos outils sont au service des entreprises :

Service de client fantôme - gestion du Programme d'aide aux entreprises - conseils et appuis techniques en préparation de plans d'affaires et de marketing - organisation de groupes témoins - développement des secteurs de la valeur ajoutée (agro-alimentaire), du tourisme et de l'info-technologie.

Nos municipalités membres sont: Saint-Léon, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Winnipeg, Sainte-Anne-des-Chênes, La Broquerie, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Lazare, M,R. Saint-Laurent, M.R. Ritchot, M.R. De Salaberry, M. R. Montcalm.

Un seul numéro de téléphone : (204) 925-2320, sans frais: 1 800 990-2332 télécopieur : (204) 237-4618
courrier électronique: cdem@man.net
390, boulevard Provencher, unité K, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Direction adjointe

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler un poste suivant à :

École Taché
(M à 6) • (311 élèves)
25 % du temps

L'entrée en fonction se fera **le 30 août 1999.**

Les personnes intéressées doivent adhérer à la philosophie de l'école française, appuyer les buts et les objectifs de l'école.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec la directrice **avant le mercredi 26 mai 1999 :**



Madame Renée-France Labossière
Directrice
École Taché
744, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W7

Téléphone: (204) 233-8735 Télécopieur: (204) 235-0321



L'École technique et professionnelle
fait appel de candidatures pour le poste de
coordonnatrice ou coordonnateur pour le programme de formation Aide en soins de santé

Qualités requises :

- ✓ formation professionnelle en sciences infirmières : minimum infirmière ou infirmier autorisé (RN);
- ✓ expérience pertinente dans le domaine de la santé;
- ✓ esprit d'organisation et d'initiative;
- ✓ excellente connaissance du français;
- ✓ habiletés de communication interpersonnelle et de travail d'équipe bien développées;
- ✓ aptitude à l'enseignement et à l'élaboration de cours.

Rémunération : selon la formation et l'expérience

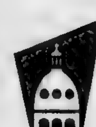
Entrée en fonction : le 1er juin 1999

Date limite pour la réception des demandes : le 28 mai 1999

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae à :

Madame Charlotte Walkty, directrice
École technique et professionnelle

Collège universitaire de Saint-Boniface



200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 235-4489

www.ustboniface.mb.ca



Représentant.e bilingue des ventes domestiques et internationales

Big Freight Systems, une des 50 entreprises privées les mieux gérées du Canada, recherche un.e représentant.e bilingue des ventes domestiques/internationales.

Êtes-vous une personne énergique et motivée par le milieu mouvementé des ventes? Avez-vous de l'expérience dans la préparation de propositions de ventes, dans la négociation de prix, dans la vente en général et dans l'établissement de partenariats commerciaux durables avec vos clients? Offrez-vous un excellent service à la clientèle? Avez-vous un bon sens de l'humour? Comprenez-vous très bien ce que veut dire être membre d'une équipe et aimez-vous travailler dans un milieu de travail engagé et de qualité? Si c'est votre cas, vous devriez travailler avec BIG FREIGHT!

Expérience dans l'industrie du transport est un atout. Vous pourrez apporter une précieuse expertise en ventes domestiques à ce poste. Vous aurez la possibilité de faire fructifier votre carrière dans la direction de votre choix! Nous offrons un régime de rémunération intéressant, et des programmes de perfectionnement professionnel.

Si vous possédez les qualifications professionnelles nécessaires et si vous êtes intéressé.e à une carrière dans notre entreprise progressive dans le domaine du transport, veuillez envoyer votre curriculum vitae à :

Big Freight est une entreprise qui favorise l'absence de discrimination au travail et qui offre un environnement sans fumée. Nous remercions tous les candidats. Cependant, seuls les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Ressources humaines
Big Freight Systems Inc.
C.P. 1210
Steinbach (Manitoba)
R0A 2A0
Télécopieur : (204) 346-0482



La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Direction / Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

École Sainte-Agathe
(M à S1) • (92 élèves)
Administration • 50 %
Enseignant.e • 50 %

Les candidat.e.s doivent :

- avoir d'excellentes habiletés de communication;
- posséder un brevet d'enseignement;
- avoir un minimum de cinq ans d'expérience comme enseignant.e;
- avoir une connaissance générale des programmes d'études;
- avoir des qualités de leadership et des habiletés en administration scolaire;
- promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire.

Une préférence sera accordée aux candidat.e.s qui ont :

- de l'expérience en administration scolaire;
- un certificat en administration scolaire.

Les personnes intéressées enverront leur demande au directeur général, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le lundi 31 mai 1999** à :



Monsieur Léo Robert
Directeur général
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Case postale 204 • 485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone: (204) 878-9399 Télécopieur: (204) 878-9407

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler les postes suivants à **l'École Jours de Plaine :**

- **Contrat permanent**
  25 % à partir du 30 août 1999
  Éducation physique – M à 6ᵉ année
  Français 4ᵉ, 5ᵉ, 6ᵉ années
  et autres cours à être déterminés
- **Contrat temporaire**
  25 % à partir du 30 août 1999
  Musique M à 6ᵉ années
  Anglais 4ᵉ, 5ᵉ et 6ᵉ années
  Sciences de la nature 4ᵉ, 5ᵉ et 6ᵉ années
  et autres cours à être déterminés

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec le directeur **avant le mercredi 26 mai 1999 :**



Monsieur Denis Dragon
Directeur
École Jours de Plaine
Poste restante
Laurier (Manitoba)
R0J 1A0

Téléphone: (204)447-3364 Télécopieur: (204) 447-2954

Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie

sont à la recherche

- **d'infirmier(ière)s - L.P.N.**
- **de préposées aux malades (Nurses' Aides)**

Il y a des possibilités d'emploi:

- remplacements (vacances et congés de maladie);
- à temps partiel;
- de jour, de soirée ou de nuit.

Salaires compétitifs.

Toute personne intéressée est priée de se rendre remplir un formulaire de demande d'emploi et d'apporter une copie de son curriculum vitae à:

Résidence Jésus-Marie
321, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0J3

RÉCEPTIONNISTE BILINGUE

La clinique Saint-Boniface recherche un(e) **réceptionniste bilingue,** ayant de l'expérience de travail dans le domaine médical.

Excellentes conditions d'emploi. Temps plein du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

La connaissance du logiciel MEDEASY serait un atout.

Veuillez faire parvenir votre demande en toute sécurité à:

Richard
Clinique Saint-Boniface
343, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2A5

ou par télécopieur:
231-4568.



TECHNICIEN

Technicien requis pour installation et réparation de pneus.

Doit avoir une apparence propre et être poli envers les clients.

Être bilingue un atout.

Appelez Alain ou Claude au 237-9315.

INFIRMIÈRES OU INFIRMIERS GÉNÉRALISTES AUTORISÉS



L'Hôpital général Saint-Boniface est à la recherche d'infirmières ou d'infirmiers autorisés pour combler des postes permanents à temps plein et à temps partiel dans les domaines suivants : femmes et enfants, urgence, chirurgie, médecine générale, santé mentale, soins intensifs. Nous invitons les personnes bilingues à soumettre leur candidature. Nous vous offrons des occasions uniques de croissance personnelle et professionnelle à tous les échelons organisationnels dans un milieu de travail stimulant caractérisé par un esprit sincère de coopération.

Fondé et dirigé par les Sœurs de la Charité de Montréal, «Sœurs Grises», notre hôpital compte 605 lits de soins tertiaires et est affilié à l'Université du Manitoba. Il a acquis une réputation d'excellence grâce à ses innovations et à l'amélioration constante de ses services.

Qualifications

Les candidates et les candidats doivent être agréés par l'Association des infirmières et des infirmiers du Manitoba (MARN) ou y être admissibles. Ils doivent de préférence posséder de l'expérience pertinente.

Veuillez soumettre votre candidature par écrit à l'adresse suivante :

Agente de dotation en ressources humaines
409, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2A6
N° de téléphone : (204) 235-3695

Ou encore, si vous voulez discuter du rôle que vous pourriez jouer au sein de notre équipe, veuillez communiquer avec :

Stan Appleyard
Coordonnateur de la dotation (personnel infirmier)
N° de téléphone : (204) 237-2227



Commission canadienne du blé

Administrateur(trice) de gestion des stocks (Concours #99-26A)

Poste à temps plein (5 jours/35 heures par semaine) sur les 12 à 18 mois qui suivront l'entrée en fonction; par la suite, affectation permanente à temps partiel (3 jours/21 heures par semaine, environ). La personne retenue pour ce poste sera responsable de seconder le Gérant des stocks: développement, révision et documentation des méthodes et contrôles comptables et d'audit; résolution de problèmes opérationnels et de fonctionnement des systèmes, gestion des stocks au niveau de tous les silos de collecte et de transfert de la CCB; surveillance de toutes activités et procédures relatives à l'inventaire du grain; assurer la direction des opérations et la surveillance des membres de l'équipe.

Le/la candidat(e) retenu(e) sera titulaire d'un Baccalauréat en commerce ou en administration des affaires au niveau collège technique ou disposera de l'expérience équivalente. Les candidats devront justifier de l'une ou l'autre désignation suivante: comptable agréé (CA), CMA ou CGA. Les candidats devront également faire preuve d'expérience dans le domaine de la comptabilité, de l'administration et de la surveillance. Préférence sera accordée aux candidats qui disposeraient d'une expérience similaire dans l'industrie du grain. Esprit d'initiative, bon sens de la communication, de l'organisation, de la planification et du travail en équipe sont essentiels; également, aptitude démontrée à se servir des outils de traitement de texte et de logiciels complexes: feuilles de calcul. Les personnes qui savent se servir du logiciel financier Oracle disposeront en l'occurrence d'un atout supplémentaire.

Nous offrons un système de rémunération intéressant, qui consiste en un salaire concurrentiel, des avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier de candidature par écrit, en indiquant le numéro de référence et en y joignant CV, salaire anticipé et références avant **vendredi 28 mai 1998 à:**

Direction des ressources humaines
Commission canadienne du blé
C.P. 816 Succ. Main
Winnipeg, Manitoba R3C 2P5
ou par télécopieur: (204) 983-1209

L'ÉCOLE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE
fait appel de candidatures pour le poste de
professeur ou professeure
pour le programme Aide en soins de santé

La personne embauchée devra :

✓ enseigner les cours théoriques;
✓ préparer les cours;
✓ corriger les travaux;
✓ rencontrer les étudiants et les étudiantes au besoin;
✓ faire preuve d'intérêt à poursuivre sa formation dans le domaine de l'enseignement.

Qualités requises :

✓ formation professionnelle en sciences infirmières : minimum infirmière ou infirmier autorisé (RN);
✓ brevet ou certificat d'enseignement professionnel un atout;
✓ expérience en élaboration de cours un atout;
✓ expérience pratique dans le domaine de la santé;
✓ bon esprit d'organisation;
✓ excellentes habiletés de communication interpersonnelle;
✓ excellente connaissance du français;
✓ aptitude à travailler en équipe.

Entrée en fonction : à déterminer

Rémunération : à déterminer selon les qualifications et l'expérience.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae, **avant le 28 mai 1999**, à :

Madame Charlotte Walkty, directrice
École technique et professionnelle



Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 235-4489

www.ustboniface.mb.ca

La Division scolaire Transcona-Springfield n° 12

est à la recherche d'un(e)
enseignant(e)
à temps plein débutant le 30 août 1999

pour un poste en Musique générale (M-5e année) et art dramatique (niveaux 5 à 8).

Les candidats doivent être bilingues (le français et l'anglais) et devraient aussi posséder une formation et de l'expérience en musique, ainsi que détenir un brevet en éducation. De l'expérience dans l'enseignement de la maternelle à la 8e année serait un atout.

Veuillez faire parvenir votre demande, accompagnée de votre curriculum vitae, avant **le mercredi 26 mai 1999 à 16 h** au soin de :

DUG - MUSIQUE
Département du directeur général
Division scolaire
Transcona-Springfield n° 12
760, avenue Kildare est
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3Z4
Télécopieur: 224-2783

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue ADÉLINA HÉBERT, du village de Saint-Malo, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 202, boulevard Provencher, bureau 200, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3, le ou avant le 15e jour de juin 1999.

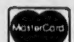
Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 11e jour de mai 1999.

DENISET ET BOILY
Procureurs de la succession
À l'attention de Me Pierre Deniset

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237-4823 (1-800-523- 3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

LA GARDERIE DE BAMBINS INC.: 197, rue Kitson. Programme amusant en français et francisation pour enfants de 2 à 5 ans. Ici tu peux jouer et apprendre. Subvention disponible. Ouverture en juillet et en septembre. Composez le 237-8660.
681-

L'AVENIR dans les feuilles de thé et les cartes de Tarot. Du lundi au samedi de 13 h à 17 h par Mme Lafleur. 475-1027.
682-

REMERCIEMENTS à Sainte-Brigitte. Merci pour avoir conservé mes yeux. M.J.
712-

REMERCIEMENTS à Saint-Jude, Saint-Christophe et Saint-Antoine de Padou. Mille mercis pour faveur obtenue. M.J.
713-

RECHERCHE

SI VOUS ÊTES À LA RECHERCHE d'une gardienne dans votre foyer. Avec nettoyage de maison. Bonnes références et curriculum vitae. 237-1548.
691-

RECHERCHE: Gardienne qui habite près de l'école Taché pour 2 enfants d'âge scolaire (6 et 10 ans) pour septembre 1999. Salaire à négocier. Contactez Angèle au 233-0886.
695-

RECHERCHE: Accompagnatrice (femme 20 ans et plus) pour un homme intéressé à faire des activités sociales (golf, promenade, magasinage, etc). Il est important de posséder une voiture. Renseignements: Dina au 224-3465.
697-

À LA RECHERCHE D'UNE GARDIENNE chez moi pour 2 enfants, débutant cet été. S.V.P. répondez à cette boîte postale avec votre n° de téléphone. C.P. 48090, RPO Lakewood, Winnipeg (Manitoba) R2J 4A3.
710-

RECHERCHÉ: aide à l'entretien, Foyer Valade. Poste temporaire, temps plein, durée de 4 mois débutant en juin. Tâches: entretien du bâtiment, du matériel et du terrain. Expérience dans des métiers connexes (électricité, plomberie, peinture, menuiserie, etc.) Éducation: 11e année minimum, bilingue. Faire demande par écrit avant le 26 mai au Surveillant de l'entretien de l'immeuble, Foyer Valade, 450, chemin River, Winnipeg (Manitoba) R2M 5M4. Fax: 254-0329.
711-

À VENDRE

À VENDRE: Viande d'autruche. Attestée par le gouvernement provincial. Variété de coupes. Minimum 8 livres/emballé par 2 livres par commande. 7 $/livre. Renseignements: 755-2343.
698-

À VENDRE: à Saint-Malo. Lot (1 acre) avec roulotte de 27 pieds et véranda. Près de l'entrée du parc. 25 900 $. Composez le 233-6177 (Winnipeg).
706-

VENTE PRIVÉE: Nouveau sur le marché. Condo de luxe. 5-207, rue Masson, 2e étage, ascenseur. 1 047 pi2. 2 chambres à coucher, 2 salles de bain. Édifice paisible, bien insonorisé. 5 appareils compris. Entrepôt au sous-sol. Prix 94 000 $. Disponible immédiatement. Appelez: 233-3753.
707-

À VENDRE: Pontiac Firefly 1990, 2 portes. Idéal pour un étudiant. Renseignements: 233-4279.
709-

À VENDRE: Maison mobile de 12' x 68' avec rallonge de 10' x 56' et patio. Comprend tous les électroménagers et poêle à bois. À être déménagé. 15 900 $ ou meilleure offre. 269-7460 ou 275-8267.
716-

À LOUER

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, avenue de la Cathédrale, 370 $ par mois, services compris. Composez le 233-6091.
647-

À LOUER: NORWOOD FLAT. Appartement d'une chambre à coucher, très propre, buanderie, stationnement, idéal pour une personne, non-fumeur, disponible le 1er juillet. 370 $/mois, comprend tous les services. 237-3825 ou 233-3221.
702-

À LOUER: Saint-Boniface. Place de Ville. 1 ou 2 chambres à coucher, propre et tranquille. Immeuble sécuritaire, air climatisé, entrepôt. Près de la Fourche, comprend tous les services. Tél.: 231-2577.
708-

À LOUER: Parc Windsor, appartement de 2 chambres à coucher au rez-de-chaussée d'une maison. Grande cuisine, grand salon. 450 $/mois + services. Stationnement. 237-0055.
714-

APPARTEMENT À LOUER: 2 chambres à coucher, 415, Saint-Jean-Baptiste. 640 $/mois tout compris. Disponible le 1er juin. Tél.: 237- 6137 ou 427-2164.
715-

MAISON À LOUER: 3 chambres. Sainte-Anne-des-Chênes. (204) 422-8081 après 21 h. 375 $.
717-



Nécrologie

Anaïs Léontine Picton (née Picton)

Le mercredi 12 mai 1999, à l'hôpital de Saint-Claude, madame Anaïs Picton de Haywood, au Manitoba, est décédée paisiblement à l'âge de 95 ans.

Elle laisse dans le deuil ses dix enfants : Michel (Cécile) de Somerset, Denis de Haywood, Marie Rosset de Saint-Claude, Edmond (Gilberte) de Saint-Léon, Robert de Haywood, Pauline de Winnipeg, Elie (Hélène) de Winnipeg, Georges (Muriel) de Winnipeg, Louise (Denis) Rosset de Saint-Claude, et Hélène Drobko de Winnipeg; ses 32 petits-enfants et ses 50 arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi son frère Jean Picton de Haywood, sa belle-soeur Angèle Picton de Haywood, et son beau-frère Denis Wilcott de Kamloops, en C.-B., ainsi qu'un grand nombre de nièces, de neveux, de parents et d'amis. Elle a été précédée de son mari Michel en 1949, de son beau-frère Albert Rosset en 1962, de son fils Louis en 1996 et de deux filles mortes en bas âge, Thérèse et Georgette.

Les funérailles ont été célébrées à l'église catholique Saint-Denis, à Haywood, au Manitoba, le samedi 15 mai 1999 à 14 h, présidées par le père Armand LeGal. L'enterrement a suivi dans le cimetière paroissial.

Au lieu de fleurs, les personnes intéressées peuvent faire un don en mémoire d'Anaïs Picton à l'hôpital de Saint-Claude, C.P. 400, Saint-Claude (Manitoba) R0G 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à Adam's Funeral Home de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, 248-2201 ou sans frais, 1-888-400-2326.

Remerciements

Il m'est impossible de répondre à toutes les cartes de sympathie et offrandes de messes qui furent offertes lors du décès de mon cher époux Laurent Dubé.

J'adresse donc mes remerciements par la voix du journal La Liberté, aux célébrants père G. Clavet, c.s.v, père Vielfaure (p.b) et à l'abbé R. Brémaud, à l'excellente chorale, à la directrice, aux solistes, porteurs, servants, lecteur.trice.s et à tous ceux qui assistèrent en si grand nombre à la messe des funérailles.

Merci aussi à l'équipe qui servit l'excellent goûter.

Merci chaleureux au personnel du deuxième étage et à la direction du Foyer Valade pour les bons soins attentifs que Laurent a reçus depuis plus de deux ans.

Merci pour toutes les marques de sympathie qui ont allégée notre peine en ces jours de deuil.

Gertrude Dubé et famille.

Chronique RELIGIEUSE



Marie-Hélène Duval
Laïque

Un jour de Pentecôte...

On parle beaucoup, ces temps-ci, de petites communautés chrétiennes, donnant l'impression qu'on nous propose une solution nouvelle aux problèmes de l'Église de notre temps.

D'où ça vient ça encore?

Ça vient de loin. La toute première petite communauté chrétienne, c'est cette douzaine de peureux, déçus de voir la gloire leur échapper, qui s'étaient réfugiés ensemble à l'abri des calomnies.

Ce n'est rien pour édifier! C'est pourtant au cœur de ce petit groupe peu édifiant que le Seigneur choisira d'envoyer son Esprit. Et animés d'un Feu qui jamais plus ne s'éteindra, les voilà qui, au-delà de leurs infirmités, laissent transparaître la présence agissante du Seigneur ressuscité.

Le Feu s'est allumé... embrasant ici et là d'autres petites communautés qui témoignaient d'une naissance à peine entamée : celle de l'Église... déjà là... mais loin d'être achevée. Une certaine fraternité... la prière partagée... l'enseignement des disciples... l'engagement à la clé... C'est ce qu'ils vivaient, c'est ce qui nous est proposé.

La petite communauté chrétienne, ce n'est pas l'Église vécue de façon idéale... quelle prétention ce serait! La petite communauté chrétienne, c'est le lieu idéal où l'Esprit vient nous aider à vivre ce à quoi nous sommes appelés : être ensemble malgré ce qu'on est.

Ce n'est pas facile vivre les uns avec les autres comme Jésus nous l'a enseigné. En fait, nous en sommes incapables, devenus bien trop inaptes par le péché que Lui seul sait gérer. Il ne nous en débarrasse même pas. Il fait mieux que ça! Il nous fait voir au-delà. Il nous amène à aimer.

Ce n'est pas ce que tente de FAIRE la petite communauté chrétienne. C'est ce qu'elle tente d'ACCUEILLIR dans la foi et l'humilité. Non, les petites communautés chrétiennes ne sont pas appelées à édifier. Ce sont des douzaines de peureux, encore mal réveillés qui n'ont que le mérite de se laisser embraser par un Dieu qui, depuis longtemps, sait faire Feu de tout bois...

Après avoir été longtemps déçue de cette Église au sein de laquelle j'ai fait mon entrée dans ce monde, je choisis aujourd'hui d'endosser ma part de son imperfection, et de goûter, comme cela m'arrive quelquefois depuis que je travaille à la mise en œuvre des PCC, à la joie de ce que cette imperfection a le pouvoir de me révéler de la grandeur de Dieu.

Votre bois est pourri, mouillé, durci... peu importe... le Feu prendra... pourvu qu'on y soit!

LA LOI ET VOUS



Le testament
1re partie : Le décès sans testament

Le décès, surtout d'un être cher, nous fait souvent réfléchir aux grandes questions de la vie. Ces réflexions mènent invariablement aux discussions sur les testaments, et sur la distribution de nos biens et le soin de nos enfants en cas de décès. Cet exposé et les deux qui suivront traiteront d'abord du décès sans testament; ensuite du testament; enfin de la procuration.

par Me Donald LEGAL

Il convient d'abord de définir quelques expressions. Le **testament** est un document écrit par lequel une personne indique comment ses biens devront être répartis et comment certaines autres questions devront être réglées au moment de son décès. L'auteur du testament s'appelle le **testateur** ou la testatrice, selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme. Le mot **succession** possède trois sens différents : a) la transmission à une ou plusieurs personnes vivantes des biens d'une personne décédée; b) les biens d'une personne transmis par suite de son décès; et c) l'ensemble des personnes qui recueillent les biens du défunt, aussi appelés **bénéficiaires**.

Les biens d'une personne qui décède sans testament (aussi appelée "l'intestat") sont partagés selon les règles suivantes. Si l'intestat laisse un conjoint mais aucun descendant, le conjoint hérite de toute la succession. Si l'intestat laisse un conjoint et des enfants tous nés de l'union avec ce conjoint, le conjoint hérite de toute la succession. Si l'intestat laisse un conjoint et des enfants qui ne sont pas tous nés de l'union avec ce conjoint (par exemple, des enfants nés d'un premier mariage), ce conjoint hérite de la première tranche de 50 000 $ ou de la moitié de la succession, selon la somme qui est la plus élevée; le conjoint hérite également de la moitié de ce qui reste de la succession, les enfants héritent de l'autre moitié.

Si l'intestat ne laisse ni conjoint ni postérité, ses père et mère héritent chacun de la moitié de la succession; ou, si un seul des parents survit, ce parent hérite de la totalité des biens de son enfant. Si l'intestat ne laisse ni conjoint ni postérité, et si ses parents sont décédés, ses frères et sœurs héritent de la succession en parts égales. Dans les autres cas, la succession du défunt est partagée parmi ses grands-parents ou leurs descendants. Dans le cas où le défunt ne laisse aucun héritier, sa succession tombe en déshérence et les biens qui la composent deviennent la propriété de l'État.

La loi prévoit que le conjoint qui était séparé de l'intestat au moment du décès ne reçoit aucune part de la succession. Dans de tels cas, la loi considère qu'il y a séparation si le conjoint ou l'intestat avait présenté une action en divorce; ou, si avant le décès de l'intestat, les conjoints avaient déjà divisé leurs biens conformément à leur intention de se séparer.

Afin d'hériter d'une part de la succession d'un intestat, il ne suffit pas qu'un bénéficiaire soit vivant au moment du décès de l'intestat. En effet, la loi indique qu'une personne qui ne survit pas à l'intestat pendant une période de 15 jours est réputée être décédée avant l'intestat. Cette disposition peut causer des résultats fâcheux, comme dans le scénario suivant :

Des conjoints ont des enfants. Ces conjoints sont gravement blessés dans un accident de la route. L'intestat décède sur-le-champ. Le conjoint survit 14 journées entières, puis décède le 15e jour. Or, le conjoint avait un testament par lequel toute sa succession serait versée à une oeuvre de charité. Si le conjoint avait survécu une journée de plus, il aurait hérité de tous les biens de l'intestat. Par le biais du testament du conjoint, ces mêmes biens auraient alors été versés à l'oeuvre de charité. Toutefois, puisque le conjoint n'a pas survécu à l'intestat pendant au moins 15 jours, il n'hérite de rien. Le conjoint est donc réputé être décédé avant l'intestat, et les enfants héritent de la succession en parts égales. L'oeuvre de charité ne reçoit rien.

Où il n'y a pas de testament, les règles sur la distribution des biens du défunt sont rigides, et souvent onéreuses. Sans testament, il n'est pas possible, par exemple, de laisser des biens à des gens qui ne sont pas membres de sa famille, ou encore à des organismes ou à des groupes. Pour qui veut éviter de tels résultats, il est souhaitable de rédiger un testament.

La prochaine chronique abordera la question du testament en tant que tel.

L'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) collabore à la réalisation de cette chronique grâce à l'appui financier du ministère du Patrimoine canadien dans le cadre de l'entente Canada-communauté franco-manitobaine. Les opinions exprimées dans ces chroniques sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement la position de l'AJEFM. On peut joindre Me Donald Legal chez Pleff Goossen & Associates, au (204) 326-6454 ou au (204) 474-5031

SŒUR LÉONNE DUMESNIL

Les 25 ans de l'immersion

Sœur Léonne Dumesnil, qu'on a baptisée la «mère de l'immersion au Manitoba», a prononcé une conférence sur les 25 ans de l'immersion au Manitoba lors de l'assemblée annuelle de l'Association manitobaine des directeurs et directrices d'écoles d'immersion.

Anie CLOUTIER

Sœur Dumesnil a quitté le milieu de l'enseignement depuis 1987 et occupe aujourd'hui des fonctions administratives au sein de sa communauté. Elle garde cependant de bons souvenirs de ses années passées à la barre de l'école Sacré-Cœur, la première école d'immersion de la Division scolaire Winnipeg.

«On s'est débrouillé, raconte-t-elle. On a fait quelque chose de bien avec un minimum de ressources. On a eu de très belles chorales et pourtant, on n'avait pas de salle de musique. Le succès, on le doit à nos professeurs. Notre équipe à Sacré-Cœur avait un esprit de corps. On était tous néophytes en immersion, mais on se tenait. On devait s'entraider pour bâtir ensemble.»

Le concept de l'immersion a fait bien des adeptes en 25 ans. Dans toutes les provinces du pays, on ne compte plus le nombre d'institutions qui offrent un enseignement en français à des élèves anglophones. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Comme le raconte sœur Léonne Dumesnil, les premières écoles d'immersion comptaient plus d'opposants que de partisans.

L'école Sacré-Cœur a été fondée en 1905. École paroissiale, elle était logée au sous-sol de l'église du même nom et desservait les enfants des paroissiens. Institution catholique dirigée par les SNJM, elle ne recevait aucun financement de la Province, et les sœurs pouvaient donc y enseigner le français. En 1962, la paroisse fait construire une nouvelle école. Adjacent à l'église, l'édifice peut accommoder jusqu'à 350 élèves.

«Cependant, explique sœur Dumesnil, à cette époque, le quartier n'est plus francophone. Mais plusieurs immigrants, des Italiens, Portugais et Philippins catholiques continuent à fréquenter l'église Sacré-Cœur. En 1962, l'école compte donc moins d'élèves francophones, mais l'enseignement se fait toujours en français.»



photo: Anie Cloutier

Sœur Léonne Dumesnil: «On n'apprend pas par osmose. Il faut avoir de bons professeurs qui maîtrisent leur français.»

En 1967, le fédéral proclame la Loi sur les langues officielles et on assiste à un véritable engouement pour le français. «Un groupe de parents militent alors pour faire de l'école Sacré-Cœur une école publique qui bénéficierait d'octrois gouvernementaux», raconte sœur Léonne Dumesnil. Ils approchent la commission scolaire et engagent les pourparlers. Ces discussions se poursuivront pendant six ans avant que la Division scolaire Winnipeg accepte de prendre en charge l'école Sacré-Cœur et de créer le tout premier programme bilingue: Language Switch Program. «Les commissaires avaient peur, indique sœur Dumesnil. Ils ne voulaient pas que les deniers publics financent une école catholique et craignaient que l'école n'accepte que les petits francophones. Imaginez leur réaction quand ils ont vu que la nouvelle directrice allait être une religieuse francophone!»

En 1973, sœur Léonne Dumesnil est employée de la Division scolaire Winnipeg. «J'ai été embauchée en juin et je n'avais que très peu de temps pour recruter une équipe d'enseignants. En plus, je devais gérer toute cette question politique. C'était tellement important. Il ne fallait pas que ça échoue. Dans les villages francophones, on voyait couramment des petits anglophones aller à l'école en français. Ce n'était pas un concept qui venait de la planète Mars! Mais de le rendre officiel... On a modelé notre programme sur un programme similaire qui était déjà offert depuis quelques années dans une école de Saint-Lambert au Québec. Mais il fallait former les professeurs et développer notre propre matériel didactique. On était débrouillards et confiants. Il fallait surtout être crédible envers les parents.»

En septembre 1973, 216 élèves sont inscrits à l'école Sacré-Cœur qui offre un programme de maternelle à sixième année. C'est 40 élèves de plus que les 175 de l'école paroissiale l'année précédente. Les inscriptions sont particulièrement impressionnantes pour ce qui est de la maternelle, se souvient sœur Léonne Dumesnil. «L'année suivante, on enregistre 300 inscriptions et en 1975, l'école est pleine à craquer. On est obligé de déménager une partie des classes dans un édifice adjacent. Le projet pilote est un succès. Dès 1976, la division scolaire implante des classes d'immersion dans d'autres écoles.»

Sœur Léonne Dumesnil a occupé la direction de l'école Sacré-Cœur jusqu'en 1987, date à laquelle elle a pris en charge la direction de l'école d'immersion Lansdowne. «J'ai toujours cru que si on était capable de se parler dans notre langue, on se comprendrait mieux, souligne-t-elle. La connaissance de la langue de l'autre, les jumelages et les voyages échanges sont des éléments qui nous aident à comprendre et apprécier la culture de l'autre. Si l'immersion peut continuer, on aura un Canada qui se comprend mieux.»,

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Colin Riel Chartier. Je suis né le 4 septembre 1998 à l'Hôpital Saint-Boniface et je pesais 3 lbs et 11 oz.

Je suis le fils de Joël Chartier et Michelle Barnabé-Chartier de Sainte-Anne.

Mes grands-parents sont Léopold et Florence Chartier (née Sorin) de Winnipeg et Lucille Barnabé (née Desmarais) et Al Bernard de Winnipeg.

Mes arrière-grands-parents sont Isabelle Barnabé Duval (née Marion) et Paul Duval de Saint-Jean-Baptiste.

«J'aime piquer une jasette!»

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
···AVOCATS ET NOTAIRES···

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925-1900.
Fax: 925-1907.


TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

Cet espace est à votre disposition!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

DR ODILE THERRIAULT,
optométriste

EXAMEN DE LA VUE
(adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT

WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889-7298

et

POLO PARK VISION CENTRE
774-4111

SERVICES



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

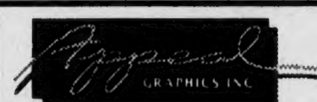


L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au **433-7257**
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach **Tél.: 326-1351**

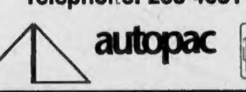


- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

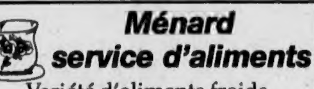
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Connelly
Doris Smith
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051

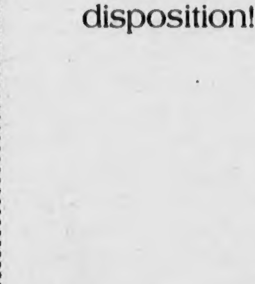


SERVICES



Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard **878–2472**

CONFORTABLE
SOINS DE SANTÉ À DOMICILE
Incluant:
Compagnon · Entretien ménager · Petites réparations · Courses.
Appelez Michel au 231-4242.



Cet espace est à votre disposition!



Tanné de prêter votre journal à toute la famille?

Dites-leur donc de s'abonner!

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

BDO DUNWOODY SRL
est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Eugene Brokopiw, CA	Bruce Caplan, CA, CIP
Arthur Chaput, CA, CFP	Gilles Chaput, FCA
Raymond Desrochers, CA,CFE	James Doer, CA, CFP
Pamela Dupuis, CA	Lucien Guenette, CA
Travis Leppky, CA, CISA	Collin LeGall, CMA, CIP
Henri Magne, CA	Mona Marcotte, CA
Elizabeth Maw, CA	Russell Paradoski, CA, CFE
Georges Picton, CGA	Marc Rivard,CA

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL

Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.

Raymond Simard, président, B.A., B. Comm.
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface
Tél.: 233-7799 • **Fax: 233-7444**
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Petro-Canada
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4